

OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Bulletin communal bimestriel n°116 du 12 avril 2002



Dossier Logement



Bureau de dépôt : Ottignies-Louvain-la-Neuve
Editeur responsable :
Jeanne-Marie Oleffe
Boulevard Martin, 7 - 1340 Ottignies
Prochain bulletin : le 14 juin 2002

BELGIQUE-BELGIE
1340 OTTIGNIES 1
P.P. 7 795



Pierre Vandepoel
Artisan Chocolatier



Tea-room
Produits Bretons
Café et Biscuits

15 ans de métier...
Un couple d'artisans
à votre service sous
le signe de la qualité.

Rue du Moulin, 5 - 1340 Ottignies
010 43 99 46

EXTRA

VIDEO-CLUB - NIGHT SHOP



**Location K7,
DVD, jeux
PlayStation 1
et 2**
**Tarifs
dégressifs**

**Rue Ernest
Berthet, 4 à
1341 Ottignies**

**PARKING
AISÉ**



Livraison à Domicile
DE 18 À 21 H - À PARTIR DE 8€

010 40 20 40

Ouvert 7j/7
de 11 h
à 24 h
(jusqu'à
1 h le
vendredi
et le samedi)



LES 3 OPÉRATEURS À VOTRE DISPOSITION.
UNE FOULE DE PROMOTIONS POUR
DÉCEMBRE ET JANVIER...



PIERSON 
c'est bon! S.A.

- Assurances toutes branches
- Prêts hypothécaires
- Prêts personnels
- Assurance-vie
- Agence bancaire
- Immobilier

**CONSULTEZ-
NOUS !**



Avenue de Jassans 58
1342 Ottignies-L.L.N.
Tél.: 010/41.42.43 - Fax : 010/41.60.34
N° OCA : 12913

**BULLETIN
COMMUNAL
BIMESTRIEL
D'OTTIGNIES-
LOUVAIN-LA-NEUVE**

**Sommaire du n° 116
du 12 avril 2002**

Editorial	3
Dossier : Logement	4
Nouvelles de la Ville	12
Social	19
Police	25
Environnement	28
Culture	31
Loisirs	32
Tribune libre	37

Editeur responsable :
Jeanne-Marie Oleffe

Rédaction et crédit photographique:
Marie-Claire Dufrêne

Service Citoyenneté/Information :
Boulevard Martin, 7 - 1340 Ottignies
Tel.: 010 42 05 80 - Fax : 010 42 05 89

Publicité :
M. Wigny : 0478 306 591

Réalisation :
Editions Edific : 02 633 33 33

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir régulièrement le bulletin communal peuvent en faire la demande au service Citoyenneté/Information.

Le bulletin communal est imprimé sur papier recyclé. Nous entendons ainsi oeuvrer à la protection de l'environnement.

Pour le bulletin du 14 juin 2002, dépôt des articles et des insertions publicitaires avant le 13 mai.

**Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Riottier (France), Veszprem
(Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire).
Pacte d'amitié avec Masaya
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).**

Ils ont trois enfants, de faibles revenus et cherchent une maison trois chambres.

Ils sont âgés et leur propriétaire a vendu la maison, que pourront-ils trouver d'accessible pour leur petite pension?

Il est seul et dépendant du CPAS, elle est d'origine africaine, avec des enfants et sans revenus, ils ont été expulsés...

Elle est malheureusement longue la liste de ceux qui ne trouvent plus à se loger chez nous.

Notre ville est victime tout à la fois de son succès et de la proximité de la capitale. Les constructions poussent comme des champignons mais les prix grimpent plus vite encore. Devant de tels problèmes, nous ne voulons pas rester indifférents.

De par les décisions de la Région wallonne, c'est désormais le pouvoir communal qui pilotera la politique en matière de logement et qui introduira les dossiers auprès des pouvoirs subsidiaires. Nous avons été parmi les premiers à nous inscrire dans cette nouvelle perspective puisque dès le mois de décembre 2001, nous avons présenté un dossier ambitieux, qui prévoit au cours des deux prochaines années, l'aménagement d'une vingtaine d'appartements à loyers modérés, de 56 logements sociaux, de plusieurs logements d'urgence, la rénovation de plus de 200 habitations sociales, la création d'un fond de garantie locative et d'un guichet d'information plus étoffé. Le CPAS est étroitement associé à tous ces projets, comme vous pourrez le découvrir dans notre dossier.

D'autres projets se font jour, ils feront l'objet du plan triennal 2004-2006. Les idées ne manquent pas et nous les mènerons à bien tant il est vrai que nous devons tout faire pour lutter contre la pression foncière qui accable une partie importante de nos habitants.



Jeanne-Marie Oleffe,
échevine du Logement.

Nos actions en matière de logement

Le 26 juin 2001, les conseillers communaux analysaient la politique de logement que les autorités communales souhaitent instaurer, en lien avec d'autres partenaires (le CPAS, l'Agence Immobilière Sociale (AIS), les sociétés de logements sociaux...). Le Code wallon du logement prévoit en effet que les communes définissent des objectifs généraux visant à mettre en œuvre le droit pour tous à un logement décent. Coup d'œil sur le plan triennal 2001-2003 en matière de logement.

De par sa situation géographique et son dynamisme (présence de l'UCL, parc scientifique, pôle culturel, nœud ferroviaire...), notre ville jouit d'une forte attractivité en matière d'emploi. En conséquence, la population a considérablement augmenté et la demande en logements acquisitifs et locatifs est exceptionnellement forte, dans une province elle-même en expansion. Dans un avenir proche, la construction du RER ainsi que le développement du projet Athéna à Louvain-la-Neuve (et par là la création de 3000 emplois) vont immanquablement augmenter encore l'attractivité de la Ville.

Malgré un rythme de constructions qui se poursuit sans discontinuer (en décembre 2001, on comptait 84 maisons et 233 appartements privés en cours de construction ou faisant l'objet d'une demande de permis de bâtir), l'offre de logements accuse un retard constant, ce qui pousse les loyers et la vente à la hausse et pose d'énormes difficultés aux jeunes, jeunes ménages, familles nombreuses et personnes âgées pour trouver un logement à un loyer accessible en fonction de leurs moyens financiers.

Les pouvoirs publics ont l'impérieux devoir d'agir face à cette pression immobilière afin de permettre à ces couches de la population de rester dans leur ville. Il est en effet fréquent et déplorable de constater que des

jeunes et des personnes âgées doivent «s'exiler» faute de pouvoir se loger dans leur propre commune, chassés par de nouveaux arrivants mieux nantis. La demande est telle que toutes les catégories socio-économiques à revenus faibles et moyens se trouvent en difficulté.

La Mégisserie

Les autorités communales souhaitent créer des logements à loyers modérés en favorisant la mixité (logements pour jeunes, jeunes ménages, personnes âgées, personnes handicapées...). Elles prévoient entre autres de rénover le grand bâtiment de la Mégisserie (anciennement «Agricultura»), situé au n°10 de la rue de la Station, à Mousty, et d'y aménager entre 16 et 20 appartements et studios. Actuellement occupés par le service des Travaux, ces locaux (10.149 m²) devraient être libérés l'automne prochain, quand le service emménagera à l'avenue de Veszprém.

Pour ce projet, la Ville, maître d'ouvrage, travaillera avec plusieurs partenaires: les régies foncières communale et provinciale, la Société wallonne du Logement (SWL) et la société de logements sociaux L'Habitation Moderne, qui sera l'opérateur de la rénovation. Le



Les autorités communales prévoient de rénover le grand bâtiment de la Mégisserie et d'y aménager une vingtaine de logements à loyers modérés.

chantier pourrait être terminé en décembre 2003. Coût des travaux: +/- 1.561.729€.

Dans ce périmètre qui lui appartient, la Ville développera aussi des activités diversifiées (télécommunications, espaces conviviaux, locaux polyvalents...), ce qui permettra de renforcer la cohésion sociale de tout un quartier.

Les logements sociaux

On constate que le nombre de personnes en situation de précarité ne cesse d'augmenter et que leurs situations particulières s'aggravent. La difficulté de trouver un toit n'est pas étrangère à leurs problèmes. Il est donc nécessaire d'agir à la fois sur l'offre en logements sociaux et en logements de transit et d'insertion.

Sur les 100.000 logements sociaux que compte la Région wallonne (sur un total de 400.000 logements mis en location), 8.500 environ sont attribués annuellement par des Sociétés de logement de service public (SLSP). Ottignies-Louvain-la-Neuve en compte trois : le Home Familial du Brabant wallon, Notre Maison et L'Habitation Moderne. Dès le mois de juin, elles ne seront plus que deux, puisque le Home Familial du Brabant wallon va fusionner avec L'Habitation Moderne.

Ces sociétés gèrent, sur le territoire communal, 1154 logements sociaux (853 maisons et 301 appartements et studios). Il faut y ajouter 244 maisons construites et vendues par la Société Nationale Terrienne. Les logements sociaux représentent ainsi environ 10% du parc total de logements.

Notre Maison développe un vaste programme (117 appartements) à Louvain-la-Neuve, du côté de la place Verte et de la rue Charles de Loupoigne. Quelque 27 appartements sont déjà occupés, la majorité - selon une convention passée avec l'UCL - par des étudiants mariés, originaires des pays du tiers-monde, qui disposent d'un bail limité à la durée de leurs études. La 2^e phase du programme (16 appartements de logements sociaux ordinaires, dont 2 pour personnes handicapées) est terminée, elle aussi. La 3^e phase, en cours de construction, sera inaugurée en juin ou en septembre. Il s'agit de 20 appartements dont 10 AVJ (Aide à la Vie Journalière) adaptés en conception et en domotique pour des personnes lourdement handicapées. Elles bénéficieront de la présence, sur place, d'une équipe AVJ 24 h/24. Notre Maison a déjà les crédits pour la 4^e phase (16 appartements): les travaux commenceront cet été. Enfin, une 5^e phase, inscrite au plan triennal, prévoit la construction de 38 appartements. Les crédits sont espérés pour cette année.

«Après cela, il nous restera encore deux sites à valoriser sur Louvain-la-Neuve», informe Jean-Marie Paquay, vice-président de Notre Maison. «Un terrain à L'Hocaille, pour une soixantaine de logements, et quelques terrains aux Bruyères, pour 90 logements. Il en sera question dans le plan triennal 2004-2006.»

L'Habitation Moderne, elle, envisage d'installer du double vitrage et le chauffage central dans un grand nombre de ses logements. Par ailleurs, 12 ou 13 logements à loyers modérés devraient être bientôt construits à l'avenue des Eglantines, à Limelette (le financement des 10 premières maisons est acquis auprès de la SWL). L'Habitation Moderne pourrait aussi construire une trentaine de logements sur son terrain de l'avenue des Vallées (Céroux-Mousty)... mais ce n'est pas pour tout de suite.

Pour avoir accès à un logement social, il faut avoir des revenus modestes ou précaires (par an, pas plus de 19.831,48 € pour une personne isolée, pas plus de 24.789,35 € pour les autres. Ces montants sont augmentés de 1859,20 € par enfant à charge) et ne pas être propriétaire. Le candidat-locataire se voit attribuer des points de priorité selon diverses modalités: s'il doit quitter un logement ayant fait l'objet d'un arrêté d'inhabitabilité, s'il doit quitter un logement surpeuplé, s'il est considéré comme se trouvant dans un cas d'extrême urgence sociale (reconnu sans-abri par un CPAS, par exemple), s'il est seul avec un ou plusieurs enfants à charge... Cette législation «à points», créant comme une échelle du cas social, vise à empêcher les injustices dans la distribution des logements.

Une possibilité de recours existe pour les candidats à un logement social évincés. S'ils estiment avoir été lésés à propos de l'attribution d'un logement auprès d'une SLSP, ils peuvent faire

part de leur plainte, par écrit, à la Société wallonne du logement (SWL, rue de l'Ecluse, 21, à 6000 Charleroi)... laquelle mènera une enquête.

Les logements d'urgence

Dans notre région, la demande de logements sociaux est très importante en raison de la présence de nombreux moyens de communication, infrastructures scolaires... Les candidats-locataires doivent souvent attendre deux ou trois ans avant de voir leur demande honorée. Certains espèrent depuis près de 10 ans...

«Dans l'attente, ces gens doivent patienter dans leurs difficultés. Ils se logent dans des logements insalubres, malsains ou surpeuplés... ou se retrouvent sans abri», explique Roberto Fernandez, président du CPAS par ailleurs directeur de L'Habitation Moderne. «Au 31 décembre 2001, 34 personnes étaient déclarées sans abri par le CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Mais ils sont certainement le double à vivre dans des conditions extrêmement difficiles. Malheureusement, jusqu'à présent, le CPAS ne gère que 3 logements d'urgence. C'est beaucoup trop peu.»

Roberto Fernandez évoque le cas de ces 12 personnes domiciliées dans un immeuble à appartements de la rue des Fusillés, qui se sont retrouvées sans courant par une froide nuit du mois de janvier dernier parce que la société propriétaire de l'immeuble n'avait pas payé la facture d'Electrabel.

«Ne sachant pas quoi faire, ils se sont rendus à la police. On les y a très bien accueillis mais le cachot était la seule alternative qu'on pouvait leur proposer là. Heureusement, le bourgmestre et l'échevine du Logement ont accepté de mettre la Maison de la Citoyenneté à leur

disposition pour la nuit. Tout s'est finalement arrangé: le courant a été rétabli le lendemain. Mais c'est pour vous dire combien le nombre de logements d'urgence est insuffisant. En tant que président du CPAS, je souhaiterais que les SLSP affectent chacune l'équivalent d'1% de leur parc locatif à du logement d'urgence ou de transit. Nous disposerions alors d'une douzaine de logements où les personnes en difficulté pourraient rester quelques nuits, voire un peu plus longtemps.»

Le plan triennal prévoit l'augmentation du nombre de logements d'urgence ou d'insertion. Il en existe actuellement 5 sur le territoire communal: deux gérés par l' AIS, à Ottignies, et trois gérés par le CPAS: deux à Céroux-Mousty (à l'angle de la rue de Franquénies et de la rue du Monument) construits en 2000 par le Home Familial du Brabant wallon et un à Louvain-la-Neuve (cours de la Ciboulette) construit en 1993 par Notre Maison. Le CPAS en gèrera prochainement trois ou quatre de plus. Un premier projet consiste en l'aménagement d'un (peut-être deux) appartement dans un bâtiment que la Ville possède au n°6 de la rue de Franquénies, à Mousty (l'ancienne librairie). Il accueillera - pour 1 an maximum - des personnes sans domicile ou expulsées de chez elles, à partir du

mois de septembre 2002. Un autre logement de transit sera géré par le CPAS à Limelette (le n°108 de la rue des Sorbiers), dès juin 2002, en collaboration avec l'Habitation Moderne; un 3^e logement - peut-être même un 4^e - sera mis à la disposition du CPAS par Notre Maison, à Louvain-la-Neuve.

Les logements à loyers modérés

En réaction à la pression foncière excessive qui pèse sur notre province, la Ville s'est dotée de deux bâtiments au centre d'Ottignies.

Outre les rez-de-chaussée commerciaux, l'ancien café Verlaine abrite aujourd'hui 9 appartements place du Centenaire tandis qu'à l'avenue du Douaire, La Tannerie offre 29 appartements deux chambres flambants neufs, eux aussi situés au-dessus de rez-de-chaussée commerciaux. Ces logements, grâce aux subventions de la Région wallonne et de la Province, bénéficient de loyers modérés. En contrepartie, des critères d'attribution doivent être appliqués: ménage jeune, ayant entre 24.790 € et 37.184 € de revenu annuel brut imposable, habitant la commune ou ses environs depuis un certain nombre d'années. De plus, un appartement a été spécialement équipé pour héberger une personne à mobilité réduite (lire page 10).

Ce sont donc 37 appartements mis à la disposition de personnes à revenus moyens par la Ville.

Fonds de garantie locative et guichet d'information

La Ville et le CPAS envisagent également la création prochaine d'un fonds de garantie locative. Il devrait permettre aux familles à revenus modestes de ne pas être

déstabilisées financièrement lors d'un déménagement. Près de 30.000 € seront consacrés à la création de ce fonds, ce qui signifie l'accès facilité à 20 logements.

A signaler encore: le développement d'un guichet d'information «spécial logement», en collaboration avec l'ASBL Solidarités Nouvelles, avec un budget de 6200 €. Situé dans les locaux du centre pour l'Emploi (rue du Moulin, 9, à Ottignies), il centralisera les offres et facilitera ainsi la recherche d'un logement ou d'un terrain par la location ou l'achat. Il pourrait servir de médiateur dans les conflits qui opposent les locataires et les propriétaires.

Tout en poursuivant...

Ce premier plan triennal, qui met en œuvre les principes et objectifs en matière de logement décidés par le Conseil Communal en juin dernier, sera complété lors du plan suivant (2004-2006). Si nous avons insisté sur les nouveaux projets, il est clair que plusieurs actions sont déjà entreprises en cette matière, qui doivent être poursuivies, voire améliorées: la lutte contre l'occupation des logements (un nouvel inventaire des logements inoccupés sera réalisé, en collaboration avec l' AIS), la lutte contre l'insalubrité des logements (un agent du service communal des Affaires Sociales mène régulièrement des enquêtes à ce sujet... le contrôle sera accentué), des projets de «gestion participative» doivent être mis sur pied dans les quartiers pour améliorer la cohésion sociale...

Renseignements:

- Jeanne-Marie Oleffe, échevine du Logement: 010 / 43 51 30.
- Roberto Fernandez, président du CPAS: 010 / 43 65 11.



Des logements d'urgence ou d'insertion seront aménagés dans l'ancienne librairie de Mousty, devenue propriété de la Ville.

Trois Sociétés de logement de service, public à Ottignies-Louvain-la-Neuve

Notre Maison

Créée en 1967 à l'initiative du MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien) pour répondre aux besoins en logements dans des communes où il n'existait pas de sociétés de logements sociaux, la société «Clair Logis» a pris le nom de «Notre Maison» en 1991. Elle a son siège à Charleroi et son antenne administrative à Nivelles (bd Fleur de Lys, 24).

A Louvain-la-Neuve: 210 logements en location dont 77 maisons, 130 appartements et 3 studios. Notre Maison y a également construit et vendu une centaine de maisons.



Jean-Marie Paquay, vice-président de Notre Maison.

- Lauzelle 1, rue de Villers: 27 maisons, construites en 1982.
- Scavée du Biéreau: 33 logements dont 2 studios et 31 appartements, construits en 1979.

- maisons et 8 appartements, construits en 1983.
- Sarriette: 26 maisons, construites en 1980.
- Ciboulette: 37 logements dont 1 studio et 36 appartements, construits en 1978.
- Loupoigne: 27 appartements, construits en 1995.
- Val Saint-Lambert: 12 appartements, construits en 1998.
- Verte Voie: 16 appartements, construits en 1998.

Bureaux ouverts du lundi au jeudi de 8 à 12 h et de 13 à 17 h; le vendredi de 8 à 12 h.
Renseignements: 067/21 89 91.

L'Habitation Moderne

L'Habitation Moderne existe depuis 1921. Issue des Usines Henricot (chargée de loger des ouvriers de l'usine), elle était alors située sur le territoire de Court-Saint-Etienne. Elle a son siège au n°10 de l'avenue des Muguets, à Cérroux-Mousty, depuis la fin des années 70.

A Ottignies-Louvain-la-Neuve: 627 logements en location dont 606 maisons et 21 appartements :

- Limelette (Buston): 248 maisons, construites en 1952, 1955, 1959, 1968, 1973, 1979, 1997 et 2000.
- Cérroux-Mousty(Chapelle aux Sabots et alentours du siège social): 298 logements dont 283 maisons et 15 appartements,

- construits en 1963, 1965, 1972 et 1979
- Ottignies(Cité blanche, av. de la Paix) : 81 logements dont 75



Roberto Fernandez, directeur de L'Habitation Moderne

- maisons et 6 appartements, construits en 1959, 1966 et 1974.

Profil des locataires selon la composition du ménage

- Limelette:
 - isolé (personne seule): 31,5%
 - famille monoparentale: 20,1%
 - famille au sens large(plusieurs adultes et un/des enfants): 48,4%
- Cérroux-Mousty:
 - isolé: 31,5%
 - famille monoparentale: 46,3%
 - famille au sens large: 22,2%
- Ottignies:
 - isolé: 41,9%
 - famille monoparentale: 22,2%
 - famille au sens large: 35,9%

Bureaux ouverts les lundis de 12 à 18 h et les jeudis de 8 à 12 h.
Renseignements, du lundi au vendredi: 010/61 41 51.

Le Home Familial du Brabant wallon

La société a été créée en 1950 à Bruxelles, à l'initiative de la Ligue des Familles. Suite à la régionalisation, elle a été scindée en deux dans les années 80, formant le Home Familial Bruxellois et le Home Familial du Brabant wallon (au n°3, b° 1, du clos du Quadrille, à Ottignies). Son originalité: il s'agit d'une société coopérative de locataires: les locataires ont plusieurs représentants au sein du Conseil d'Administration et participent à l'Assemblée Générale.

A Ottignies: 317 logements dont 170 maisons construites en 1978 et 141 appartements construits en 1983 au Bauloy, plus 6 appartements

construits en 2000 sur un terrain cédé par la Ville à l'angle de la rue de Franquénies et de la rue du Monument. Ce dernier bâtiment abrite la crèche «Les Colibris» liée au

Geneviève Vander Elst, directrice-gérante du Home Familial du Brabant wallon.



CPAS (au rez-de-chaussée), deux logements d'urgence gérés par le CPAS et 4 logements sociaux.

Profil des locataires selon les revenus des ménages

- Ménages en état de précarité: 74,3%
- Ménages à revenus modestes: 20,45%
- Ménages à revenus moyens: 5,52%

Age des chefs de ménages

- Plus de 60 ans: 22,4%
- Moins de 30 ans: 5,5%
- De 30 à 60 ans: 72,1%

Permanence les mardis de 9 à 12 h 30 et les jeudis de 13 à 16 h 30, ou sur rendez-vous.

Renseignements: 010/41 47 66.

Les garanties locatives

Le CPAS d'Ottignies-Louvain-la-Neuve propose une aide «garantie locative» depuis 1997. Tous les citoyens qui se trouvent dans l'impossibilité de constituer une garantie locative peuvent en profiter, pas uniquement les citoyens précarisés ou aidés par le CPAS. Il s'agit d'une garantie bancaire (avec l'agence Dexia), effectuée avec discrétion si la personne le souhaite (le propriétaire de l'immeuble n'est pas informé du fait que la garantie est effectuée via le CPAS). Les personnes reconstituent la garantie locative à leur rythme.

L'aide loyer

Le CPAS intervient mensuellement, partiellement, dans le paiement du loyer quand ce

Les aides du CPAS

dernier est trop élevé par rapport aux revenus du locataire. Le locataire est orienté vers un logement plus adapté à sa situation: on l'invite à introduire une candidature auprès d'une SLSP.

L'aide «chauffage-électricité-eau»

Le CPAS négocie avec Sédilec/Electrabel afin que le locataire ou le propriétaire puisse bénéficier d'un tarif réduit pour l'installation de compteurs bihoraires (lesquels permettront de réduire sa facture d'énergie). Dans certains cas, le CPAS peut intervenir dans les frais d'installation des compteurs. Une aide financière (paiement de factures d'électricité et de gaz) est envisagée au cas par cas, avec un accompagnement social: en effet, le CPAS ne se contente pas de payer les factures!

L'aide «déménagement-aménagement»

Le CPAS propose une aide logistique (mise à disposition d'un véhicule et de main d'œuvre du Créemploi) et/ou une aide financière.

L'aide à l'équipement

Le CPAS intervient régulièrement pour meubler des personnes en difficulté: achat de mobilier, mais aussi d'appareils électroménagers, literie...

Un pied de nez à l'individualisme

Convivialité, rencontre, solidarité, partage de vie au quotidien. Voilà résumée l'ambition des membres de l'habitat groupé Hepsilone en construction dans le quartier des Bruyères.

«*n n'est ni une secte, ni un regroupement de gens bizarres! On est comme les autres... peut-être juste un peu plus têtus!*»

Catherine Baucy parle au nom des quelque 40 personnes qui ont choisi de vivre «ensemble» au sein de l'habitat groupé Hepsilone, le long de l'avenue des Arts, à Louvain-la-Neuve.

Hepsilone - pour «Habiter Ensemble: Projet de Solidarité Intégrée à Louvain-la-Neuve» - consiste en un ensemble de 12 bâtiments (10 maisons individuelles + 1 maison commune («maison de quartier») + 1 bâtiment comprenant 2 studios) qui s'ouvrent sur une placette centrale, sur un terrain d'environ 40 ares traversé par la rue des Poètes (piétonnier).

«*Chaque famille aura sa maison et son jardin, où l'intimité sera respectée. Les activités collectives se dérouleront sur la placette, à l'extérieur, ou dans la maison commune. Nous gérerons celle-ci ensemble, puisque nous en sommes tous*

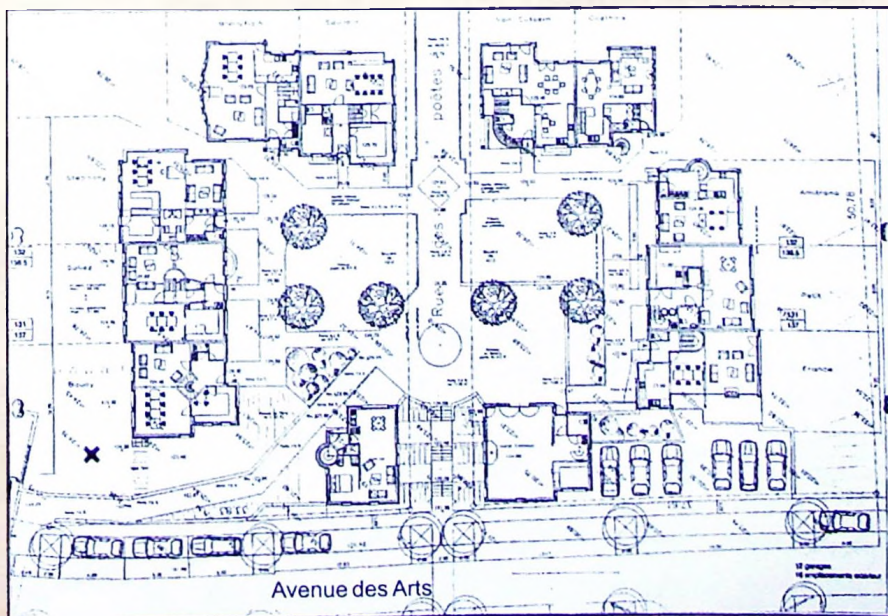
propriétaires. Bien sûr, elle pourra être mise à la disposition de tiers (amis, voisins...), selon des modalités définies et approuvées par tout le groupe.»



Avec une quarantaine d'autres personnes, Catherine Baucy est candidate à la vie «commune» au sein de l'habitat groupé Hepsilone qui se construit actuellement dans le quartier des Bruyères.

Six ans pour mûrir

Le chantier a démarré fin août 2001 mais le projet est beaucoup plus ancien.



«*Il y a un peu plus de six ans, quelques familles qui se connaissaient ont souhaité construire un habitat «différent» à Louvain-la-Neuve. Dans un monde du chacun pour soi, cet habitat serait axé sur des valeurs humaines telles que la convivialité, la rencontre, la solidarité, le partage de vie au quotidien. Il a fallu expliquer ce souhait aux responsables de l'UCL, les persuader de l'intérêt de la démarche, pour obtenir un terrain collectif. Cela a pris du temps.»*

Tellement de temps que certaines familles ont perdu patience et ont préféré abandonner le projet. Les plus convaincus (ou les plus têtus?)... ceux qui, en tous cas, en avaient la possibilité, se sont accrochés à leur rêve et ont été rejoints par d'autres, dont Catherine, Patrick et leurs quatre filles.

«*En ce qui nous concerne, nous avons habité à Louvain-la-Neuve pendant nos études et nous en conservons un excellent souvenir. C'était certain: un jour ou l'autre, nous y reviendrions. Nous avons entendu parler du projet Hepsilone et, rapidement séduits, nous avons rejoint les familles fondatrices.»*

Parmi les candidats à la vie «commune»: 7 familles avec enfants et 3 personnes seules dont une personne âgée moins valide... dans une fourchette d'âges très étendue. Les premiers habitants

espèrent entrer chez eux en août/septembre. La construction des Baucy devrait, elle, se terminer à la fin de l'année. La maison de quartier sera réalisée dans la foulée, ainsi que les deux studios et les garages (lesquels sont séparés des maisons).

L'ensemble de l'habitat a été conçu et dessiné par un même architecte - le Bruxellois Thierry Lamy - dans un souci d'harmonie (même brique, même couleur de châssis, même toit), sans tomber dans l'uniformisation, chaque maison étant différente! Hepilone fera aussi la part belle à l'espace non motorisé: les habitations seront accessibles aux



Le chantier a démarré fin août 2001.

voitures uniquement pour les chargements/déchargements. Aucun véhicule ne pourra stationner sur la place centrale.

«Il nous a fallu pas mal d'énergie pour concrétiser notre projet de construction, les démarches et réunions ont été nombreuses et longues... mais nous y sommes arrivés! C'est une belle victoire de dynamique de groupe.»

Catherine Baucy insiste: *«Mais le projet de vie ne fait que commencer!»*

D'autres projets d'habitat groupé ont vu le jour à Louvain-la-Neuve: «Le Petit Béguinage» et «Hagelstein» à Lauzelle, le Verchon au Biéreau et «Hespel» aux Bruyères.

Unifamilial n'est pas collectif

Dans le Bulletin communal de juin 2001, nous vous expliquions pourquoi le service Urbanisme de la Ville avait été contraint d'expulser, quel-ques mois plus tôt, neuf étudiants en résidence illégale au clos des Gilles. Ils habitaient en réalité dans une maison unifamiliale transformée en kots.

A Louvain-la-Neuve en effet, il arrive fréquemment que des propriétaires louent leur habitation unifamiliale à plusieurs personnes. L'opération est évidemment très rentable, mais pose de nombreux problèmes dans les quartiers: bruit, insuffisance des emplacements de parking, jardins non entretenus... Elle entraîne aussi une flambée des prix, rendant l'accès à ces logements difficile pour les familles.

Le propriétaire de la maison litigieuse a porté l'affaire devant la justice... laquelle a donné raison à la Ville, en définissant l'expression «habitation unifamiliale» de la manière suivante: *«une habitation de nature à héberger normalement une famille, soit un couple (voire*

une personne) et ses enfants ou éventuellement un couple (voire une personne seule) et/ou un ou deux ascendants et/ou ses enfants et/ou conjoints ou compagne ou compagnons voire petits-enfants tout en conservant à l'intérieur de l'habitation un projet de vie commune centrée sur le lien de famille et/ou d'alliance.»

«Fortes de cette décision judiciaire, les autorités communales veilleront désormais à faire respecter la réglementation», prévient Jocelyne Molens, responsable du service Urbanisme. «La destination de toute habitation doit correspondre aux prescriptions urbanistiques du lotissement dans lequel elle se trouve.» A bon entendeur...

Une fois de plus, nous invitons les étudiants à bien se renseigner avant de signer un contrat de location. Le service Urbanisme répondra volontiers à leurs questions et à celles des propriétaires, au 010/42 08 00.

Appartement pour personne en chaise

Le rez-de-chaussée de l'immeuble situé sur le site de l'ancienne Tannerie, à l'avenue du Douaire, compte un appartement spécialement aménagé pour accueillir un couple dont l'un des membres se déplace exclusivement en chaise roulante. Ce logement n'a pas encore été attribué.

Vous êtes intéressé par cette offre? Les revenus bruts de votre ménage se situent entre 24.789,35 € et 37.184,03 €? Alors vous pouvez adresser votre candidature, accompagnée d'une copie de votre avertissement - extrait de rôle et d'une composition de ménage, à l'échevine du Logement Jeanne-Marie Oleffe, Hôtel de Ville, avenue des Combattants, 35, à 1340 Ottignies.

Renseignements: Régie Foncière: 010/43 51 35.

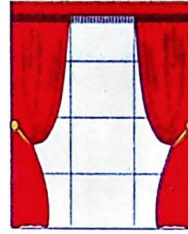


L'Autre Maison

Objets de décoration
Cadeaux, mariages
Luminaires
Fleurs en soie

Douaire - Ottignies
Tél.: 010/40.01.85

Ets Massart



Décoration
Tentures
Voilages
Peintures
Droguerie
Pyjamas
Chemises de nuit
Peignoirs

Depuis
1912



Bd Martin, 3 à Ottignies - 010/41 51 38

B. ESTHETICS



Sur rdz-vs de 9 h. à 20 h.
Fermé mardi et mercredi
après-midi.
Clos de Lassus, 1 - 1340
Ottignies (Petit-Ry)
Tél.+ fax : 010 41 26 88

Une esthéticienne à votre service
pour tous vos soins esthétiques :

- visage
- corps
- maquillage
- pédicure médicale
- banc solaire



Crédit Agricole

Très banque - Très nature
à Ottignies

Depuis le 8
avril 2002

- crédit logement
- conditions innovantes
- gratuits : frais de gestion
et cartes bancaires



Av. du Douaire 31 (derrière Superbois) - 010/41.42.40 - 0477/58.02.87
www.credit-agricole.be - Directrice d'agence : Myriam Crahay



RENAULT VEL SATIS

ON PEUT RÊVER DE VIVRE AUTREMENT.
OU LE FAIRE.



Vel Satis est née d'un désir. Celui de vous initier à un nouvel art de voyager loin des conventions, dans un univers conjuguant audace stylistique, confort feutre et rigueur de conception. Avec son design résolument différent et son habitacle raffiné faisant la part belle aux matériaux les plus nobles, Vel Satis saura séduire ceux qui ont toujours rêvé de vivre les choses autrement.

LA PLUS BELLE FORME D'INDEPENDANCE.
www.renault.be

Donnons priorité à la sécurité.

Essence: consommation moyenne de 9,4 à 11,5 l/100 km. Emission CO₂ de 225 à 275 g/km. / Diesel: consommation moyenne de 7,1 à 8,7 l/100 km. Emission CO₂ de 188 à 232 g/km.

Renard & Fils

Avenue Provinciale 51 - 1340 Ottignies (Céroux-Mousty) - Tél: 010/61.47.62

Carnet familial

Naissances

Barrios, Luca	02/12
Vreux, Noan	03/12
Touzani, Ilham	05/12
Gateka, Ashley	05/12
Kengue Noudem, Pedro	07/12
Peters, Owen	08/12
Vitale, Elisa	10/12
Woodley, Maya	10/12
Jeanjean, Arthur	11/12
Vanlooocke, Marie	12/12
Brockmans, Justine	13/12
Vandenheuvel, Jonathan	17/12
Hayano, Hugues-Noël	18/12
Emina, Jamie	18/12
Fabri, Aurélien	18/12
van Steenberghe, Lucie	18/12
Vanvarebergh, Noé	20/12
Van Langeveld, Brigitte	20/12
Laperche, Flore	21/12
Simon, Anaïs	21/12
Buytaers, Matthias	21/12
Bouchez, Largo	21/12
Soto Cornejo, Javier et Antonia	21/12
Mbulu, Marie-Noelle	25/12
Lejeune, Chloé	26/12
Coosemans, Wendy	26/12
Verdonck, Natacha	27/12
Baffrey, Louis	29/12
Couturiaux, Martin	30/12
Doumont, Clara	31/12
Degouis, Emilie	31/12
Gharib, Sanad	03/01
Douny, Tristan	03/01
Gengler, Léopold	03/01
Maillis, Simeon	04/01
Vanderheyden, Héloïse	04/01
Afifi, Basma et Adnane	06/01
Ogez, Julien	07/01
Sonck, Thomas	08/01
Tran, Phuong	08/01

Zaroual, Nisrine	09/01
Bora, Heritier	09/01
Hadjili, Soundouss	10/01
Brandt, Jonathan	10/01
Garcia Cano, Amanda	11/01
Mareschal, Yseult	15/01
Bwejeri, Mariza	16/01
de Dorlodot Victoire	17/01
Preka, Dorian	17/01
Piette, Florent	21/01
Bernard, Amandine	23/01
Kazi, Idris	23/01
De Pauw, Aurélie	24/01
Vaneberg, Noah	24/01
Becquevort, Thomas	25/01
Cauchie, Romain	25/01
Delhauteur, Eva	26/01
Hans, Sébastien	28/01
Verraver, Martin	28/01
Taybi, Nawal	29/01
Guyot, Daniel	29/01
Toussaint, Guillaume	30/01
Vermeire, Blandine	31/01

Mariages

Linsmaux, Céline	
Pirson, Pierre	01/12
Robert, Sandrine	
Dahchour, Abdelhfid	08/12
de Biolley, Reginald	
Hernandez Abreu, Marta	15/12
Pittie, Véronique	
Colignon, Bernard	15/12
Maes, Valérie	
Mahmoudi, Mohamed	05/01
Louvois, Christian	
Danloy, Sophie	12/01
Legrand, Françoise	
Corvilain, Thierry	25/01
Lupant, Isabelle	
Müller, Frédéric	26/01

Décès

Speth, Hélène	01/12
Barbier, Joseph	02/12
Payot, Adolphe	02/12
Morlot, Denis	03/12
Schweicher, François	03/12
Prince, Léa	04/12
Di Giacomo, Jean	07/12
De Coster, Marc	10/12
Peters, Owen	10/12
Meert, Hugue	16/12
Van den Wijngaert, Julia	22/12
Van Seymortier, Joseph	23/12
Bousman, Gabrielle	28/12
Nassogne, Emile	30/12
Jadot, José	31/12
Tonglet, Jacqueline	31/12
Orval, Marie	01/01
Gorlier, Virginie	02/01
Ferrest, Léon	03/01
Bidoul, Marie	03/01
Salmon, René	06/01
Vanweddigen, Raymonde	07/01
Luxen, Hélène	10/01
Fastré, Albert	11/01
Wauthier, Fernand	11/01
Sacré, Georgette	12/01
Gérard, Josée	13/01
Bulens, Pétronille	13/01
Badet, Albert	14/01
Olislaegers, Madeleine	16/01
Gengoux, Geneviève	17/01
Paridaens, Marcelle	19/01
Duez, Paul	21/01
Moons, Katharina	21/01
Vermeulén, Marcella	24/01
Verdiere, Bernadette	24/01
Carette, Albert	25/01
Vernaillen, Eugénie	30/01

Echos du conseil communal

21 janvier

La construction du bâtiment administratif en face de l'hôtel de ville progresse et il est temps de définir l'aménagement des plateaux de bureaux. La pose de cloisons et d'armoires est à l'ordre du jour. Au-delà des matériaux se pose la question de l'organisation même des services. Le souci de la Ville est que son personnel puisse travailler dans de bonnes conditions et qu'il rende le meilleur service possible à la population. L'espace disponible étant limité, le bourgmestre et les échevins seront très probablement logés dans l'hôtel de ville. Ceci ne nuira en rien à la bonne communication avec le personnel vu la faible distance qui les séparera et l'utilisation des nouvelles techniques de communication. La création d'un guichet unique, à l'entrée du bâtiment, auquel pourra s'adresser toute personne quelle que soit sa demande, ne pourra être mis en place immédiatement car cela suppose une formation spécifique et une organisation du travail qui demandent du temps et l'adhésion du personnel. C'est donc vers un passage progressif à cet accueil que la Ville se prépare, raison pour laquelle les cloisons sont prévues de manière évolutive. Quant à l'actuelle salle des mariages et du Conseil, qui devient vraiment très exiguë, il est exclu de la placer dans ce grand bâtiment car les plafonds sont trop bas pour une grande salle (elle serait d'ailleurs encombrée de piliers). Il faudra donc songer à agrandir l'hôtel de ville.

Pour se mettre en conformité avec les exigences de la Région wallonne, le mode de calcul des loyers de «la Tannerie» est revu, cette fois en fonction uniquement de la taille des appartements et de leur commodité. Si certains loyers étaient apparus trop

élevés à un moment donné, la raison en est la liaison aux revenus prévue par l'ancien bourgmestre et assortie de mesures telles un plafonnement que l'actuelle majorité jugeait inacceptable. Ce mode de calcul s'est révélé contraire à la législation en vigueur et devait donc être abandonné. Les nouveaux loyers plafonnent maintenant à 460€.

Les budgets 2002 des fabriques d'église et de l'église protestante sont votés.

Lors de la séance à huis clos, le conseil peut enfin nommer le chef de zone de notre police intégrée en la personne de l'ancien commissaire, Serge Casterman.

26 février

Réunis le 26 février, les conseillers communaux ont d'abord approuvé plusieurs points présentés par le bourgmestre Jean-Luc Roland:

- un règlement de police sur la circulation routière à hauteur de la place de la gare: l'obligation de tourner à droite à la sortie du site (vers le rond-point), pour éviter les embouteillages au passage à niveau;
- l'aménagement d'une voirie et d'un parking de 23 places à l'arrière de l'école communale des Coquerées (pour dégager la rue des Coquerées, fort encombrée aux heures de rentrée et sortie des classes);
- l'éclairage du parking et du piétonnier de l'avenue Van de Walle, essentiellement utilisés par les élèves de l'école Saint Pie X et leurs parents. En effet, durant l'hiver, il fait noir à l'heure de sortie des classes.

Le Premier échevin Jacques Benthuis a proposé que la Ville octroie une aide financière (2500 €) aux victimes de la catastrophe de Goma (République Démocratique du Congo), pour permettre la reconstruction de maisons en planches et en ciment.

L'échevin Jacques Lega a lui aussi demandé le vote sur divers points:

- la création de deux plans communaux d'aménagement (PCA): un pour le quartier du Stimont, un autre pour Ferrière (pour ce dernier, l'opposition s'est abstenue);
- l'achat de chaises à la demande de la fabrique d'église Notre Dame de Bon Secours (2800 € tvac);
- le nettoyage des fauteuils du Centre Culturel (5500 € tvac);
- cinq avenants relatifs à l'aménagement des plateaux de bureaux acquis pour les services de l'administration communale dans le Cœur de Ville: aménagement d'une terrasse au 4^e étage, à hauteur de la cafétéria (12.496 € tvac); aménagement du hall d'entrée en marbre royal (16.876 € tvac); ajout de passages à proximité des ascenseurs (2773 € tvac); travaux d'électricité, sonorisation (installation de 41 hauts parleurs)... pour 14.416 € tvac; l'inversion des étages 1 et 2 (2974 € tvac). L'opposition s'est abstenue.

L'échevine Claude-Marie Vandergucht a demandé la reconduction pour un an du Plan communal pour l'emploi et l'approbation de la 3^e modification au budget 2001 du CPAS.

A suivi une longue discussion sur le rôle de l'Office du Tourisme d'Ottignies-Louvain-la-Neuve,

l'échevin Jean-Marie Heuse souhaitant en demander la reconnaissance par le Commissariat Général au Tourisme de la Région wallonne. L'échevin a annoncé que le bureau du tourisme de Louvain-la-Neuve déménagerait de l'autre côté de la Grand-Place (il se trouve actuellement au rez-de-chaussée de l'antenne administrative) dans les mois qui viennent. Il s'est réjoui du souhait de l'UCL de rejoindre ce bureau (pour éviter la présence de deux bureaux du tourisme... l'université ayant actuellement le sien dans les Halles, à côté des guichets de la gare). Il a aussi précisé sa volonté de travailler avec des bénévoles (ils seraient 23 au syndicat d'initiative de Wavre!!!), éventuellement des stagiaires de l'institut de tourisme Charles Péguy.

Quelques points inscrits par les conseillers communaux ont été étudiés en fin de séance:

- Benoît Jacob a déploré les conditions dans lesquelles les

équipes du Royal Ottignies Stimont doivent évoluer et demandé qu'un terrain synthétique soit installé pour le club. «Ce dossier avance bien», lui a répondu l'échevine Annie Galban. «Nous pouvons introduire une demande à la Région wallonne pour un subside de 60%. Nous vous soumettrons la proposition au prochain conseil.»

- Luc Mayné a évoqué le projet RER: quel est le tracé prévu pour la partie concernant la commune, quelles sont les maisons et terrains qui feront l'objet d'une expropriation... Le bourgmestre Jean-Luc Roland a confirmé que le service Urbanisme possédait les plans de la SNCB, mais que ceux-ci ne sont pas définitifs. A l'invitation de la Ville, la population sera invitée à en prendre connaissance lors d'une réunion, le 22 mars.

- Pierre Dessy a fait savoir que plusieurs habitants de Cérroux regrettaient le démarrage prochain

des travaux de réfection et d'égouttage de la Grand Rue: ils attendaient une réunion de concertation. «Il y a eu une réunion, au cours de laquelle un accord majoritaire fut dégagé», lui a expliqué le bourgmestre. «N'ayant reçu que 2 lettres suite à celle-ci, j'estime qu'une 2^e réunion n'est pas nécessaire: je ne veux pas de nouveaux affrontements entre riverains pour savoir où le plateau sera mis. Les travaux permettront une amélioration considérable de l'ambiance et de la sécurité dans le quartier.»

- Jacques Otlet a exigé que le Budget 2002 du CPAS soit soumis pour approbation au conseil communal dans les plus brefs délais, comme la loi le prévoit. Il lui a été répondu que le CPAS n'a jusqu'ici approuvé qu'un avant-projet et que l'avis d'un audit est attendu avant de lui donner sa forme définitive.

Barrière à la rue du Roi Chevalier

Une barrière sera bientôt placée au sommet de la rue du Roi Chevalier (anciennement «rue du Roi Albert»), au carrefour avec la rue de la Boissette, pour la sécurité des enfants et la tranquillité des habitants du quartier.

En effet, bien que réservée aux riverains et aux fournisseurs, la rue du Roi Chevalier était empruntée par de trop nombreux automobilistes «étrangers» au quartier. Un réel problème, puisque la voirie est étroite et ne comporte ni trottoirs ni dégagement dans sa partie supérieure.

Les automobilistes ne pourront désormais plus atteindre la rue de la Boissette à partir de la rue du Roi Chevalier. Un signal «voie sans issue» les en informera à hauteur de la jonction avec l'avenue de Thomaz de Bossière. Le service sécurité routière de la police n'autorisera l'ouverture de la barrière qu'exceptionnellement (pour permettre le passage des services de secours, par exemple).

Enduisage-schlammage

Il est prévu que certaines voiries subissent un enduisage-schlammage cette année:

- les avenues de la Résistance et des Peupliers (partie basse)
- la rue de Franquénies (depuis le passage à niveau jusqu'au Bois des Rêves)
- l'avenue des Vallées (tronçon compris entre le clos des Faisans et l'avenue des Iris)
- la rue des Coquerées
- le clos des Mésanges et le clos des Colombes

Il s'agit d'une technique mixte où une couche de schlam (amalgame compact de bitume et de pierrailles) suit un enduisage de liquide bitumeux à chaud qui pénètre bien les fissures de la voirie qui commence à s'abîmer. Un entretien à faire tous les 7 à 10 ans, pour empêcher la voirie de trop se dégrader, imposant alors un nouvel asphaltage, voire une nouvelle fondation, ce qui coûte très cher.

L'enduisage-schlammage des voiries est prévu cet été (juin ou août) pour un budget d'environ 170.000 €.

Deux célébrations des jubilés

Que d'anniversaires de mariage à fêter cette année! Ils sont tellement nombreux que nous avons décidé d'organiser deux célébrations des jubilés! La première aura lieu le samedi 22 juin, pour les couples qui fêtent leur anniversaire dans la première moitié de l'année; la seconde, le 19 octobre, réunira les couples qui fêtent leur anniversaire dans la deuxième moitié de l'année. Voici les couples jubilaires:

65 ans de mariage

Monsieur et Madame Tuts ¹⁹³⁷
Hubert - Divoy Jeanne
Monsieur et Madame Laurent
Albert - Van Oosterwijck Hélène

60 ans de mariage

Monsieur et Madame Maréchal ¹⁹⁴²
Jules - Liénard Emilie
Monsieur et Madame Rochet
Jean - Carlier Renée
Monsieur et Madame Gathot
Joseph - Piette Gabrielle
Monsieur et Madame Ramboux
Paul - Flamant Simone
Monsieur et Madame Distelmans
Gustaaf - Vrooman Anna
Monsieur et Madame Decoux
Robert - Cordier Marie
Monsieur et Madame Pingray
Jacques - de Warzée Suzanne
Monsieur et Madame Reyniers
Cecil - Swergoski Carmen
Monsieur et Madame Némeghaire
Maurice - Deschuyteneer Mariette
Monsieur et Madame Vandevandel
Jean - Dejean Yvonne
Monsieur et Madame Doyen
Paul - Bidouil Lucienne

50 ans de mariage

Monsieur et Madame Hammou ¹⁹⁵²
Mohamed - Touil Yamina

Monsieur et Madame Gérard
André - Capite Denise
Monsieur et Madame vander Straeten
Georges - Vander Borgh Colette
Monsieur et Madame Fortpied
Jacques - Bertrand Agnès
Monsieur et Madame Bauwin
Paul - Vauthier Nelly
Monsieur et Madame Rouche
Nicolas - Bartholomé Jeanne
Monsieur et Madame Bossicard
Raymont - Bonnaire Gabrielle
Monsieur et Madame Dumont
Marcel - Brijs Rita
Monsieur et Madame Viroux
Victor - Lalmand Gaby
Monsieur et Madame Lieutenant
Marcel - Revillion Geneviève
Monsieur et Madame Lavency
Marius - Quoilin Madeleine
Monsieur et Madame Abs
Robert - Alsteen Mariette
Monsieur et Madame Grevelaer
Léon - Mirlon Micheline
Monsieur et Madame Hers
Henri - Sonnet Suzanne
Monsieur et Madame Castel
Gabriel - Castelain Aline
Monsieur et Madame Haenecour
Emile - Sansdrap Nelly
Monsieur et Madame Vivier
Claude - Moretti Christiane
Monsieur et Madame Desmet
René - Lambotte Denise
Monsieur et Madame Deterville
Ferdinand - Jassogne Solange
Monsieur et Madame Gérard
Raymond - Robert Alice
Monsieur et Madame Mahoux
Roger - Bovy Fernande
Monsieur et Madame Folie
André - Debroux Liliane
Monsieur et Madame Ntema
Nkanga Isaac - Bondo Massamba
Madeleine
Monsieur et Madame Aerts
Jean - Curély Andrée
Monsieur et Madame Dewals
Maurice - Tilburghs Léa

Monsieur et Madame Mus
André - Lootens Gabrielle
Monsieur et Madame Croonenborghs
André - Warnier Raymonde
Monsieur et Madame Hoët
Gérard - Mannekens Godeliva
Monsieur et Madame Calistri
Edmond - Dom Joséphine
Monsieur et Madame Tréfois
Robert - De Jonge Marthe
Monsieur et Madame Brisse
Edouard - Thys Juliette
Monsieur et Madame Jacqmot
Gilbert - Bakanov Sergine
Monsieur et Madame Jacob
Armand - Ficherouille Maria
Monsieur et Madame Mercier
Richard - Masson Madeleine
Monsieur et Madame Augurelle
André - Renders Lucienne
Monsieur et Madame Laurent
Franz - Klapdoor Yvette
Monsieur et Madame Therasse
Léon - Mélain Odette
Monsieur et Madame Keustermans
Eugène - Flabat Nicole
Monsieur et Madame Snaps
Eli - Doigny José
Monsieur et Madame Van Bol
Jean - Servais Anne
Monsieur et Madame George
André - Depauw Ginette
Monsieur et Madame Claude
François - François Marie
Monsieur et Madame Weber
Jean - Dominique Denise
Monsieur et Madame Delplanche
Raoul - Paduart Christiane
Monsieur et Madame Bouillon
Yvan - Bulens Thérèse
Monsieur et Madame Sibille
Alfred - Klapper Rita

Vous ne vous trouvez pas sur la liste alors que vous fêtez vos 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage? N'hésitez pas à prendre contact avec Catherine Debuisson au service Population: 010/42 08 30.

Vous avez dit «développement durable»?

Sous ces mots se cache un concept à la fois simple et complexe: intégrer l'économique, le social et l'environnement dans toute prise de décision. C'est "permettre la satisfaction des besoins du présent sans compromettre les besoins des générations futures", avec une attention prioritaire aux besoins des plus démunis.

Cette volonté politique se traduit dans «l'Agenda 21», signé par 192 gouvernements à Rio en 1992. On y parle à la fois de lutte contre la pauvreté, de protection de l'environnement, de participation citoyenne et il était prévu que, pour 1996, chaque commune ait son "Agenda 21 local". Le gouvernement belge a signé ce texte mais

contrairement à d'autres pays, la France notamment, aucune commune belge n'a encore adopté de plan local. La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ne devrait-elle pas s'y préparer et être pionnière en la matière?

Pour comprendre les enjeux concrets de ce débat, quatre séances d'information et de discussion seront organisées avec des experts, des témoins étrangers qui feront part de leur expérience, des acteurs privés et publics. Les séances sont ciblées en fonction des différents publics, sachant que tout le monde est concerné et que chacun peut apporter ses idées.

Séance 1: Chercheurs et enseignants. Jeudi 25 avril à 20h.

Auditoire Montesquieu à Louvain-la-Neuve.

Séance 2: Commerçants et consommateurs. Lundi 29 avril à 20 h. Hall du Centre Culturel à Ottignies.

Séance 3: Entreprises et administration. Vendredi 3 mai à 14 h. Aula Magna à Louvain-la-Neuve.

Séance 4: Monde associatif et non marchand. Samedi 4 mai à 14 h. Pavillon du Bois des Rêves à Mousty.

Une organisation de l'@lliance citoyenne pour le développement durable à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Renseignements et inscriptions: 010/45 07 74.

Broyage des tailles des haies

Comme chaque année, la Ville se propose de broyer vos tailles de haies. Ce service vous est offert pour vous éviter de vous rendre jusqu'au parc à conteneurs avec des déchets volumineux. Le volume est limité à 1 m³, soit environ dix brouettes. Les branches, dont le diamètre sera compris entre 3 et 15 cm maximum, seront déposées en tas ficelés devant les habitations.

Calendrier de ramassage

Semaine du 29 avril: Céroux-Mousty

Semaine du 6 mai: Limelette

Semaine du 13 mai: Ottignies et Louvain-la-Neuve

Clôture des inscriptions le 26 avril: 010/42 05 60.

Passeport

Attention: les délais de délivrance de passeports peuvent être allongés en raison des nombreuses demandes formulées en cette période de début de vacances touristiques. Le ministère des Affaires étrangères vous conseille de solliciter votre passeport six semaines avant votre départ au service Etat Civil (av. des Combattants, 40, à Ottignies).

Inauguration



Les nouveaux locaux du Guichet de l'Energie ont été inaugurés le 1^{er} mars, en présence du ministre des Transports, de la Mobilité et de l'Energie José Daras (notre photo).

Situés au n°15 de l'avenue Reine Astrid, vous pouvez y obtenir gratuitement des réponses à toutes vos questions qui touchent à la consommation d'énergie (comment réduire votre facture de chauffage? Comment isoler votre maison? Quel type de lave-linge faut-il acheter?). Le guichet est ouvert du mardi au vendredi, de 9 à 12 h, ou sur rendez-vous.

Renseignements: 010/40 13 00.

Réflexion sur les jumelages

Le Premier échevin Jacques Benthuis, qui a les jumelages dans ses attributions, a organisé une journée de réflexion sur les jumelages, le 9 mars à la Grange du Douaire.

Plusieurs responsables des comités

des jumelages d'Ottignies-Louvain-la-Neuve s'y sont retrouvés: Joseph Varga pour le jumelage avec Veszprém, André Obsomer pour le jumelage avec Jassans-Riottier, François Houtart pour le jumelage avec Masaya... de même que les échevins des jumelages d'autres villes, des membres du Conseil Consultatif de Coopération Nord-Sud...

Ils ont étudié les jumelages dans l'axe des relations Nord-Sud, du tourisme et de l'économie, de la culture.



Balade du bourgmestre

Pas de bal, mais une bal...ade! Le bourgmestre Jean-Luc Roland vous invite à découvrir le bois de Lauzelle en compagnie du garde forestier Jean-Claude Mangeot, le dimanche

26 mai. Rendez-vous à 10 h sur le parking de l'hôtel Relais Mercure (bd de Lauzelle, 61, à Louvain-la-Neuve).

Renseignements : 010/41 19 34

Tiers-monde...

4/5 de la population du monde... 1/5 des richesses économiques seulement, mais une immense richesse humaine... Présent autour et parmi nous, particulièrement dans notre commune. Etes-vous concerné(e) par ces questions? Le Conseil consultatif communal Nord-Sud propose:

- Un lieu d'échange et d'interpellation des concitoyens et des autorités communales;
- Un lieu de soutien à des initiatives concrètes proposées par des personnes ou groupes de la commune, en relation avec des collectivités du Sud... dans les limites d'un budget d'environ 8.600 € et suivant des critères mûrement réfléchis.

Les demandes de soutien à des projets sont à adresser au service Tiers-Monde (7. bd Martin, à 1340 Ottignies), avant le 31 mai. Un formulaire administratif est à votre disposition à la même adresse. Renseignements: 010/42 05 80 ou 43 78 02.

Contacts avec le Brésil

Au mois de mars, les autorités communales ont reçu le maire de Petrolina, une ville de 220.000 habitants du Nord-Est du Brésil (notre photo). Fernando Bezerra Coelho doit mettre en chantier la construction d'une université et d'un parc scientifique dans sa cité... dès lors, l'expérience d'Ottignies-Louvain-la-Neuve l'intéresse fortement.

C'est par le biais de Paulo Vieira, qui habite à Louvain-la-Neuve depuis 15 ans, que les contacts se sont noués. Le maire brésilien espère bien intensifier ceux-ci et faire naître une collaboration entre les deux cités.



Eric Massart

Peinture - décoration
Revêtements sols et murs
intérieurs et extérieurs
Travail réalisé par le
patron.



Boulevard Martin, 3 à 1340 Ottignies
Tél.: 010/41.51.38 ou 0477/45.27.07

AQUA-SERVICE

s.p.r.l.



Traitement de l'eau
Piscine
Construction-rénovation
Produits d'entretien
Adoucisseurs d'eau
Sel pour adoucisseurs d'eau

Rue de la Croix Thomas, 40 Tél.: (010) 61 44 42
1341 Céroux (Ottignies) Fax : (010) 61 35 70



À pd **12.999 €**

 **HYUNDAI**

ETONNANT, NON ?
www.hyundai-motors.be

MATRIX

MOTEURS ESSENCE 1600 & 1800 OU DIESEL 1500 CRDI

Ets **HALLUENT** sprl - Route Nationale 4 - 112 B - 1348 Louvain-la-Neuve - Tél.: 010 45 53 62

Changer de banque peut rapporter gros!

Testez-nous!

Si vous venez grossir les rangs des clients de Citibank, nous vous rembourserons les frais bancaires de votre banquier actuel, à concurrence de max. € 50.

Valeur chèque: jusqu'à **€ 50**

* Payable à l'ouverture d'un compte à vue avec domiciliation de salaire

Citibank, un service bancaire gratuit. Avec son réseau de plus de 3.500 agences. Muni de sa Citicard qui lui sert en quelque sorte de passeport, le client Citibank a accès à tous les services du réseau international unique de sa banque, jour et nuit, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans la langue de son choix. Si le solde mensuel de l'ensemble de ses comptes est en moyenne de € 5.000, ce service bancaire lui coûtera par ailleurs ZERO euro. Chèques, virements, extraits mensuels, gestion de comptes et carte Bancontact/Mister Cash sont également GRATUITS.

CITIBANK

AVENUE DES COMBATTANTS, 97 - 1340 OTTIGNIES

TEL. 010/41 63 29 - FAX 010/41 57 63

Nadine Feuillen-Bouchat, Agent délégué

CitiPhone Banking 02/626 50 50

Méningite C: campagne de vaccination

Voici la liste des permanences organisées par l'ONE à Ottignies-Louvain-la-Neuve afin de distribuer les vignettes permettant la vaccination gratuite contre la méningite C pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2000.

Consultation Ottignies (Centre Culturel)

Av. des Combattants, 41
Lu, me et ve, entre 8 et 9 h

Consultation Limelette

Av. de Jassans, 69
Je, entre 9 et 10 h (pas le 3^e jeudi)

Consultation Céroux-Mousty

Rue de Franquénies, 10
Ve, entre 14 et 16 h

Consultation Louvain-la-Neuve

Cour de la Ciboulette, 16
Ma, entre 16 et 17 h + 2^e et 4^e me, entre 14 h 30 et 16 h

Les parents dont les enfants sont nés en 1999 et en 2000 peuvent aller chercher les vignettes dès à présent. Ceux dont les enfants sont nés en 1998 attendront le mois de mai; ceux dont les enfants sont nés en 1997 attendront le mois de juin. Les parents peuvent aussi s'adresser à leur crèche ou à leur préguardiennat pour obtenir la vignette donnant accès gratuitement à la dose de vaccin.

Munis de la vignette, les parents se rendront chez le médecin vaccinateur de leur choix (médecin de famille, pédiatre de l'enfant ou médecin de la consultation de nourrissons ONE, de la crèche ou du préguardiennat).

Cette campagne de vaccination se terminera à la fin juin en ce qui concerne la distribution des vignettes.

Renseignements: 0800-20 000 (numéro vert).

Collectes de sang

Voici les dates des prochaines collectes de sang organisées par la Croix-Rouge:

Ottignies (10, rue de Franquénies): les 13 avril, 4 mai et 1^{er} juin, de 9 à 12 h.

Céroux (salle Jules Ginion): le 24 avril, de 17 h 30 à 20 h.

Petit-Ry (école Saint-Pie X): le 20 juin, de 17 à 20 h.

Limelette (La Palestre): le 11 juin, de 17 à 20 h.

Louvain-la-Neuve (centre de plasmaphérèse, place de l'Université): lu, ma, me, de 12 à 20 h; je et ve, de 9 à 18 h.

Vous pouvez aussi donner votre

sang à la clinique Saint-Pierre. Tous les jours sur rendez-vous. Sans rendez-vous: le 2^e samedi du mois, de 9 à 11 h 30; le dernier vendredi du mois, de 8 h 30 à 20 h 30. Renseignements: 010/43 72 31 ou 010/43 75 50.

Pour rappel, toute personne en bonne santé âgée de 18 à 65 ans peut donner son sang tous les trois mois. Par ailleurs, la Croix-Rouge recherche des bénévoles pour son service «bibliothèque» à la résidence Le Chenoy.

Renseignements: Croix-Rouge: 010/41 88 66. Bibliothèque: 010/41 57 69 (madame Buffin).

Les médicaments génériques

Quand un médicament est lancé sur le marché, il est protégé un certain nombre d'années par un brevet: c'est-à-dire que seule la firme pharmaceutique qui l'a lancé peut le commercialiser. Il est appelé «médicament de référence». Passée la période de protection, d'autres firmes peuvent alors le mettre en vente sous un autre nom, à un prix plus bas. Il est alors appelé «médicament générique». Il est vérifié qu'il a le même effet sur l'organisme que le médicament de référence et son prix de vente est au moins 16 % moins cher.

Depuis juin 2001, les médicaments génériques sont plus avantageux car les médicaments de référence ont vu leur remboursement diminuer. En effet, le calcul du remboursement par l'assurance-maladie se base sur le prix des médicaments génériques et la différence est à charge du patient. Vous avez donc tout intérêt à parler des médicaments génériques avec votre médecin, à voir avec lui quel est le meilleur traitement pour vous en tenant compte de l'efficacité du produit. Le fait de se voir prescrire des médicaments dits «moins chers» permet une réelle économie pour le patient. Vous ferez alors d'une pierre deux coups: baisser le coût pour l'assurance-maladie et satisfaire votre porte-monnaie, sans prendre de risque pour votre santé.

Vous pouvez obtenir de la documentation sur les équivalences et les prix auprès de votre mutuelle.

Béatrice Evrard
Mireille Andries
Anne-Thérèse Pellion
(Groupe Santé de l'@lliance
Citoyenne).

Un emballage «cadeau» pour le Télévie

La Maison de la Citoyenneté fêtera son 5^e anniversaire le samedi 20 avril... juste une semaine avant la grande soirée du Télévie organisée par la chaîne de télévision RTL-TVi.

Quoi de plus logique, puisqu'il est question de citoyenneté ici et là, que de lier les deux événements?

Télévie

Les élèves des écoles primaires de la Ville ont été invités à se faire parrainer des centimètres de papier à dessiner. Les nombreux rouleaux parrainés seront utilisés le 20 avril pour... emballer la Maison de la Citoyenneté! Et bien sûr, l'argent récolté sera entièrement versé au Télévie.

Venez faire la fête avec nous le 20 avril, dès 10 h, dans et autour de la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies), dans une formidable ambiance Télévie.



Au programme:

- Emballage de la Maison
- Vente aux enchères de dessins réalisés par des vedettes
- Animations pour les enfants (l'avenue Paul Delvaux leur sera réservée)
- Petite restauration
- Vente des produits Télévie
- Tombola
- Lâcher de ballons

- Karaoké
- Soirée dansante

Si la somme récoltée par les enfants et les bénéficiaires de la journée du 20 avril atteignent 12.500 €, l'échevine de la Citoyenneté se rendra sur le plateau d'RTL-TVi le 27 avril, avec une délégation d'enfants, pour remettre le chèque des citoyens d'Ottignies Louvain-la-Neuve aux responsables du Télévie.

Nous vous signalons que les produits Télévie (portemonnaie et bics) sont déjà en vente au service Citoyenneté (7, bd Martin, à Ottignies).
Merci d'avance pour votre participation et votre générosité.

Anniversaire de la Maison de la Citoyenneté

Au programme:

- Présentation des activités des associations qui se réunissent régulièrement à la Maison
- Activités du GRACQ: regroupement cycliste (arrivée à la Maison entre 11 h 30 et 12 h), bourse aux vélos (dépôt entre 12 h 30 et 13 h 30), vidéo «Le vélo c'est chouette»...
- Exposition «Histoire du quartier des Deux-Ponts». Commentaires par J. Desmet du Cercle d'Histoire d'Ottignies
- 25 ans du Groupe 54 d'Amnesty International: vidéo sur le travail d'Amnesty et animation «écriture de lettres en faveur des prisonniers politiques».
- Gâteau d'anniversaire

Renseignements: 010/42 05 80.

Donnez vos anciennes pièces

Nous vous l'annoncions dans le Bulletin communal de février: la Fédération belge contre le Cancer a lancé une «opération tirelires» afin de collecter les anciennes pièces et/ou billets de provenance européenne. Les tirelires en fer blanc décorées de fleurs de tournesols ont été placées au service Citoyenneté (bd Martin, 7, à Ottignies), au service Etat Civil/Population (av. des Combattants, 40, à Ottignies), à l'antenne administrative de Louvain-la-Neuve (Grand-Place, 32) et à la police (rue du Monument, 54, à Ottignies).

Vous pouvez aussi offrir votre monnaie à «Change for the Future», une initiative originale et commune de plusieurs organisations non gouvernementales. Des urnes sont placées à l'Hôtel de Ville (av. des Combattants, 35, à Ottignies), au Centre pour l'Emploi (rue du Moulin, 9, à Ottignies), au service Citoyenneté (bd Martin, 7, à Ottignies), à la bibliothèque du Douaire (av. des Combattants, 2, à Ottignies) et au centre sportif «Plaine des Coquerées» (rue des Coquerées, 50a, à Cérroux-Mousty).

Renseignements: 010/42 05 80.

Si mon enfant était homosexuel(le)?

Un téléfilm qui montre l'angoisse des enfants homosexuel(le)s et les interrogations de leurs parents... à voir le 26 avril à la Maison de la Citoyenneté.

« Je prône la vérité! Faire semblant, jouer un double jeu avec sa famille, ses amis, ses collègues, c'est destructeur. Il faut développer une énergie folle pour mentir... une énergie qu'on ne peut pas consacrer à aimer les autres, à être efficace dans son travail. »

L'Ottintois Yves Dewelle a découvert son homosexualité à l'âge de 13 ans. Victime de brimades à l'école, il s'est peu à peu entouré d'une carapace... comme beaucoup d'adolescents le font quand ils vivent pareille situation.

« J'avais le cerveau coupé en 4: j'étais homosexuel, j'avais des petites amies... pour faire comme les autres, j'étais chrétien... et surtout, surtout... je devais mentir à mes parents. C'était de plus en plus difficile à porter: j'étais dans un trou noir et je ne savais pas comment en sortir. »

La compréhension d'un aumônier scout et les consultations chez une psychologue ont aidé Yves à s'accepter tel qu'il était vraiment. Encore fallait-il que les autres l'admettent...

« A cette époque, j'ai rencontré un garçon qui venait d'annoncer son homosexualité à ses parents. Son père l'avait mis à la porte de chez lui en souhaitant ne plus jamais avoir à le revoir. Il

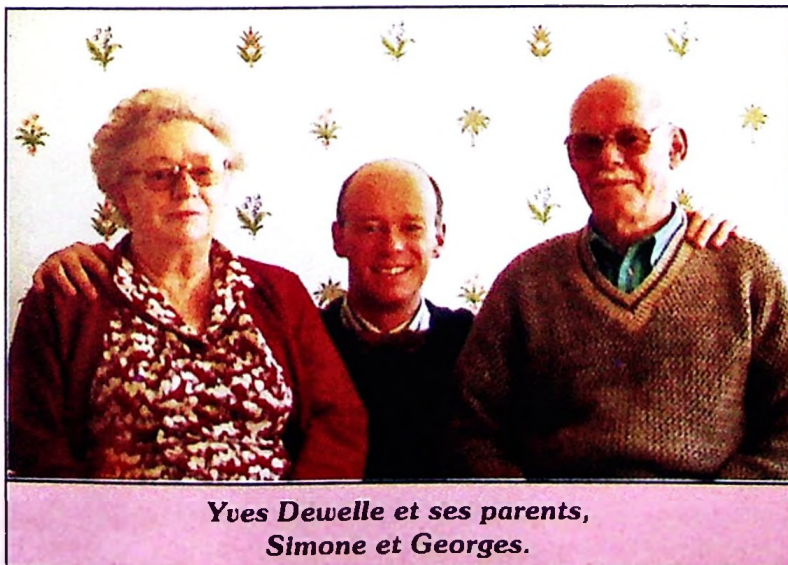
était désespéré. Moi, voyant cela, j'avais très peur que cela m'arrive. J'ai donc continué à mentir. »

Jusqu'au jour où Simone, la maman, a découvert une lettre qui ne laissait planer aucun doute sur la personnalité de son fils.

« D'abord, ce fut l'incompréhension totale: qu'est-ce que tu as, qu'est-ce qu'on a fait ou pas fait pour que tu sois comme ça... Elle m'a pris dans ses bras et on a pleuré tous les deux. Puis elle m'a dit que j'avais dû être très malheureux de devoir porter un masque pendant tant d'années... Là j'ai ressenti un soulagement immense: je venais de retrouver mes parents. »

Simone l'a dit à Georges, le papa... puis à Brigitte, la sœur... et puis tout le monde a été au courant!

« Le plus dur c'était de faire le premier pas! Au début, ils n'ont pas souhaité rencontrer mes amis... mais avec le temps, cela s'est arrangé. Finalement, toute la famille était présente lorsqu'Alain et moi avons signé le contrat de cohabitation légale à Ottignies, en novembre 2000. Ce fut une fête inoubliable! »



Yves Dewelle et ses parents, Simone et Georges.

Téléfilm et débat

Yves Dewelle est maintenant administrateur de la FAGL, la Fédération des Associations Gayes et Lesbiennes située à la rue du Souvenir, à Bruxelles. Son « parcours du combattant » a connu une issue heureuse... mais il pense souvent à ceux qui n'ont pas cette chance et sont obligés de vivre une double vie.

Pour les aider, pour aider leur famille dans le cheminement qui mène à l'acceptation de la différence, la FAGL organise une soirée « Si mon enfant était homosexuel(le)? » le vendredi 26 avril, à 20 h, à la Maison de la Citoyenneté (15, rue des Deux Ponts, à Ottignies). Dans le cadre de la Semaine Rose, période qui précède la Lesbian & Gay Pride (celle-ci aura lieu le samedi 4 mai à Bruxelles).

La soirée débutera par la diffusion du téléfilm « Juste une question d'amour », qui aborde les relations parents-enfants dans ce contexte. Elle sera suivie d'un débat avec les animateurs de la FAGL. L'entrée est gratuite.

« Le téléfilm montre très bien l'angoisse des enfants homosexuel(le)s, les interrogations de leurs parents, la difficulté pour ces derniers d'accepter la réalité... et puis le fait qu'en fin de compte, ce n'est pas le bout du monde! Il vaut vraiment la peine d'être vu. »

Renseignements:
0495/80 82 43
(Yves Dewelle).

Ristournes communales : eau, électricité, immondices

1. Ristournes familles nombreuses

Aucune ristourne d'électricité n'est prévue.

1.1. L'eau

Les chefs de famille nombreuse, dont le ménage comprend à la date de la demande, au moins trois enfants à charge, demeurant et domiciliés avec eux, ont droit, pour la facture d'eau afférent à l'immeuble où ils sont domiciliés à cette même date, à la gratuité de :

- 12 m³ avec 3 enfants,
- 16 m³ avec 4 enfants,
- 20 m³ avec 5 enfants,
- 24 m³ avec 6 enfants,
- 28 m³ avec 7 enfants et plus.

Ces m³ d'eau gratuits seront déduits par l'IECBW lors de l'établissement de la facture, en fin d'année.

Les ressources, prises en considération pour l'octroi de cet avantage, sont

- pour 3 enfants à charge
38.069,06 euros
- pour 4 enfants à charge
41.787,46 euros
- pour 5 enfants à charge
45.505,86 euros
- pour 6 enfants à charge
48.554,94 euros
- pour 7 enfants à charge et plus
52.942,67 euros

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- le dernier avertissement extrait rôle relatif à l'imposition 2001 - revenus 2000.
- attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans,

- attestation pour les enfants handicapés à 66 % au moins,
- une copie de la dernière facture d'eau
- photocopie de la carte de mutuelle.

1.2. Immondices

L'octroi de la ristourne d'eau aux familles nombreuses ouvre le droit à l'obtention de sacs poubelles, à concurrence de

- 1 rouleau pour 3 enfants à charge
- 2 rouleaux pour 4 enfants à charge
- 3 rouleaux pour 5 enfants à charge
- 4 rouleaux pour 6 enfants à charge
- 5 rouleaux pour 7 enfants à charge et plus.

2. Ristournes revenus modestes

2.1. L'eau et l'électricité

Pour l'année 2002, il sera accordé à toute famille à revenus modestes, domiciliée dans la Ville à la date de la demande, une ristourne de 31 euros sur la consommation d'eau et 31 euros sur la consommation d'électricité.

Est considérée comme famille à revenus modestes, celle dont :

- soit le chef de ménage bénéficie du statut VIPO prévu par la loi du 9 août 1963 instituant et organisant un régime d'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité ou d'un statut analogue.
- soit le total des revenus de ses membres n'excède pas la somme de 12.237,88 euros, augmentée de 2.265,55 euros par personne à charge.

La demande sera accompagnée des pièces justificatives suivant le cas :

- attestation prouvant le statut VIPO,
- le dernier avertissement extrait rôle relatif à l'imposition 2001 - revenus 2000.
- attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans,
- attestation pour les enfants handicapés à 66 % au moins,
- une copie de la dernière facture d'électricité.
- photocopie de la carte de mutuelle

2.2. Immondices

D'après le nombre de personnes à charge, il sera accordé des sacs poubelles gratuits, soit 2 rouleaux de sacs pour un couple, augmentés d'un rouleau par personne à charge avec un maximum de 5 rouleaux.

Remarques importantes

1. Pour obtenir la ristourne, le demandeur ne devra pas être débiteur vis-à-vis de la Ville d'une taxe quelconque.
2. Pour être valable, la déclaration certifiée sur l'honneur par le chef de famille, doit parvenir à l'administration Communale pour le 31 mai 2002 au plus tard. Toute demande introduite après cette date ne pourra être prise en considération.

Merci de laisser le formulaire entier**VILLE D'OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE**

DEMANDE DE RISTOURNES SUR LA CONSOMMATION D'EAU -
D'ELECTRICITE - IMMONDICES - REVENUS MODESTES -
FAMILLES NOMBREUSES - ANNEE 2002

A renvoyer avant le **31 mai 2002** à l'administration communale, Service Affaires Sociales, Boulevard Martin, 7
1340 Ottignies - Bureau ouvert de 9 h 30 à 11 h 30.

Après cette date plus aucune demande ne sera prise en considération.

Demandeur: Nom, prénom (en majuscules).....
Né(e) le Numéro National.....
Rue N° Bte.....
Code postal

**A compléter par les personnes à statut VIPO - pour la ristourne
EAU - ELECTRICITE - IMMONDICES**

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur bénéficier au moment de la présente demande du statut VIPO prévu par la loi
du 9 août 1963 ou d'un statut analogue. Mon ménage est composé de..... personne(s)

Date Signature

1. JOINDRE UNE ATTESTATION DE VOTRE MUTUELLE PROUVANT VOTRE STATUT VIPO.
2. JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS DE + DE 18 ANS
3. UNE COPIE DE VOTRE DERNIERE FACTURE D'ELECTRICITE
4. JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE CARTE SIS

**A compléter par les personnes à revenus modestes pour la ristourne
EAU - ELECTRICITE - IMMONDICES**

Veuillez apporter la preuve qu'au moment de la présente demande les revenus bruts cumulés de tous les membres
de mon ménage ne dépassent pas 12.237,88 euros augmentés de 2.265,55 euros par personne à charge.

Date Signature

1. JOINDRE UNE COPIE DE L'AVERTISSEMENT EXTRAIT ROLE IMPOSITION 2001 REV. 2000
2. JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS DE + DE 18 ANS
3. UNE COPIE DE VOTRE DERNIERE FACTURE D'ELECTRICITE
4. JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE CARTE SIS

**A compléter par les familles nombreuses pour la ristourne
EAU - IMMONDICES**

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus depuis le je déclare que les enfants ci-dessous font partie de mon
ménage, sont à ma charge et que mes revenus ne dépassent pas les montants (dont question ci-contre).

Nom	Prénom	Date de naissance	Enfant(s) handicapé(s) de + de 66 %
1.....			Oui/Non
2.....			Oui/Non
3.....			Oui/Non
4.....			Oui/Non
5.....			Oui/Non
6.....			Oui/Non
7 et plus			Oui/Non

Date

Signature

1. JOINDRE UNE COPIE DE L'AVERTISSEMENT EXTRAIT ROLE IMPOSITION 2001 REV. 2000
2. JOINDRE UNE ATTESTATION D'ETUDES POUR LES ENFANTS DE DE 18 ANS
3. UNE COPIE DE VOTRE DERNIERE FACTURE D'EAU
4. JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE CARTE SIS

**CHAUSSURES
AMA**
miniPRIXmini
Reebok Rucanor

LE PLUS GRAND CHOIX AU MEILLEUR PRIX : HOMME - DAME - ENFANT - SPORT
Chaussures AMA - Avenue Provinciale, 117 - 1341 Céroux-Mousty - 010/61 44 45

ARGENTA
EPARGNER-PRETER-ASSURER

Agence d'Ottignies - Osaer Patrick, gérant
Boulevard Martin, 28 - 1340 Ottignies
Tél.: 010 40 13 74 - Fax : 010 40 12 10
E-mail : argenta@skynet.be
www.olcm-commerces.com

**Compte
d'épargne :
2,75 %
+ 1,25 %**

**Un
sommeil
réparateur?**

**Reposez-
vous sur
nous...**

**MAXI
literie**

**CONSEIL
QUALITÉ
PRIX
CHOIX**

BULTEX

**DORMEZ SAIN
VIVEZ BIEN**

Acor

PLUMKA

Garantie confort: 8 jours
voire matelas à l'essai.

**61, rue du
Monument
1340 Ottignies
(sortie arrière
du Douaire)**

Tél 010 40 06 08
Fax 010 40 13 07

**300 m²
d'exposition**

Livraison et reprise
gratuite de votre
ancienne literie

FIAT STILO

FIAT

CLOSE PROTECTION PROGRAM

Close Protection Program sur
toute la gamme :

- 3 ans d'entretiens et réparations
toutes pièces, toute usure (sauf
les pneus) et main-d'oeuvre*;
- une valeur de reprise surcotée
fixée à l'avance;
- l'engagement satisfaction;
- le financement formula;
- 8 ans de garantie anticorrosion.
* kilométrage variable suivant motorisation

**Avenue des
Combattants, 140
Tél.: 010/62 19 19**

**Hacherelle
COURT-S' ETIENNE**

FIAT STILO forward thinking

Les conseils du commissaire divisionnaire

Pour un *modus vivendi* exemplaire

Vivre ensemble dans notre charmante ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve suppose le respect de certaines règles. L'ensemble de celles-ci constitue un instrument de convivialité, un outil de prévention et de citoyenneté responsable. En cette période estivale, il n'est pas inutile de rappeler quelques points essentiels afin que la liberté de chacun(e) puisse s'exprimer le plus complètement possible sans nuire à la tranquillité, au repos et à la liberté d'autrui.

Règlement général de police

a) Divagation des chiens

Tout propriétaire ou gardien d'un animal est tenu de prendre les précautions utiles pour éviter toute nuisance. Il pourra être contraint à prendre les mesures nécessaires.

Tout chien non tenu en laisse doit être pourvu d'une muselière.

b) La coupe des haies

Les haies et buissons croissant le long des chemins ne peuvent avoir en souche, une hauteur supérieure à 1,70 m. Ils doivent être coupés et ramenés à cette hauteur, tous les deux ans, avant le 10 avril;

Les taillis croissant le long des chemins doivent, tous les neuf ans, avant le 15 avril, être coupés sur une largeur de 1,40 m, à partir de la limite légale des chemins.

Les arbres à haute tige doivent être plantés au moins à deux mètres de la limite de la voirie.

Les arbres, haies, buissons taillis et têtards doivent, chaque année, avant le 15 avril, être tondu et élagués, de manière que les branches ne puissent avancer sur les chemins.

Ces obligations incombent aux propriétaires, usufruitiers, locataires ou à tous ceux qui ont la jouissance, à quelque titre que ce soit, des biens sur lesquels se trouvent les arbres, têtards, taillis, haies et buissons à élaguer.

Règlement de police sur la salubrité publique

- Tout terrain bâti ou non, repris comme tel au plan de secteur ou au plan d'aménagement de la ville, doit être entretenu au moins une fois l'an avant le 15 juin.
- Cet entretien visera plus spécialement les herbes nuisibles, les chardons et les dépôts d'immondices. Les accotements et les fossés séparant ces parcelles de la voie publique doivent également être dégagés et entretenus.
- En cas d'infraction, l'administration communale pourra faire exécuter les travaux d'entretien aux frais du propriétaire de la parcelle.
- Il est également défendu, sans l'autorisation préalable de l'administration communale, de procéder au versage de terres sur des terrains.
- L'autorisation écrite devra être présentée à toute réquisition de la police.

Règlement sur les tondeuses

- Il est interdit de faire usage de tondeuses à gazon à moteur dans les endroits habités, entre 20h et 9h, ainsi que les dimanches et jours fériés.
- Tous les moteurs à combustion interne doivent être conditionnés et entretenus de façon à ne répandre d'une manière anormale, de l'huile, de la fumée et des déchets de

combustion lesquels sont de nature à incommoder les habitants.

Le règlement général de police contient d'autres matières régissant les comportements et relations de notre vie quotidienne. Tout habitant désireux d'obtenir de plus amples informations et souhaitant connaître davantage ses droits peut contacter l'Hôtel de Police pour fixer un rendez-vous avec son agent de proximité.

Secrétariat de Proximité :

010 / 43 51 41, du lu au ve, de 8 à 12 h et de 13 à 16 h 30.

Permanence de Police :

010 / 42 08 60. En cas d'urgence, formez le 101.

Campagne de prévention

L'IBSR (Institut Belge pour la Sécurité Routière), avec la collaboration des régions, organise diverses campagnes de sensibilisation à la sécurité routière. La police locale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a décidé de s'associer à ces actions. Ainsi, jusqu'au 5 mai 2002, une attention particulière sera portée sur le sort et les droits des «usagers faibles», à savoir les piétons et cyclistes, et plus spécialement sur le comportement des conducteurs à leur égard. Ces campagnes iront bien au-delà de ces contrôles ciblés. En effet, un regard vigilant est maintenu sur tous les autres aspects de la sécurité routière. Il est important que chacun d'entre vous collabore à ces actions. Il y va de la sécurité de tous.

Perdu? Trouvé?

Montre, parapluie, trousseau de clés, vélo, portefeuille... Vous avez trouvé l'objet rare sur le bord de la route? Pas question de vous attribuer la trouvaille, l'idée ne vous est même jamais venue à l'esprit! En bon citoyen que vous êtes, parce qu'il s'agit d'une obligation légale, vous allez immédiatement la déposer à l'administration communale de l'endroit où vous l'avez découverte (ou à la Police, en dehors des heures d'ouverture des bureaux).

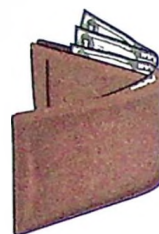
« En général, les gens rapportent les objets à la police... et nous les remettons au secrétariat communal », explique



Patrick Moureau, inspecteur principal à la police d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. « On trouve de tout: des portefeuilles, mais aussi des bijoux, des télévisions... même des sacs à provisions! »

Si les propriétaires ne se sont pas manifestés dans les six mois, les objets deviennent propriété de l'administration communale, qui se charge de les distribuer aux personnes démunies.

« Tout ce qui est deux roues - vélos, mobylettes... - est stocké au service des



Travaux », précise Patrick Moureau. « Quant aux provisions, bien sûr, on n'attend pas six mois! Elles sont rapidement acheminées vers le CPAS. »

Vous savez maintenant où vous rendre si, comme la Mère Michèle, vous avez perdu votre chat. Avec une ou deux prières à Saint-Antoine et en croisant les doigts, on ne sait jamais!



Pensons aux souterrains

Dans le cadre de la problématique de l'augmentation du parc automobile, des solutions au stationnement peuvent être

envisagées. A Louvain-la-Neuve par exemple, l'infrastructure existante en sous-sol est sous-exploitée. Pensons donc à utiliser

optimalement les parkings souterrains afin de désengorger certains quartiers et respecter la tranquillité de tous.

A propos des véhicules

Le saviez-vous?

- Toute épave automobile stockée sur un terrain privé et visible de la voie publique peut faire l'objet d'une taxation de la part de l'agent recenseur de la Province du Brabant wallon (au minimum 495,79 € par véhicule). La taxe est due solidairement par le propriétaire du dépôt et le propriétaire du bien sur lequel est établi ledit dépôt, quelle que soit l'importance des


marchandises entreposées;

- Tout véhicule non assuré contrôlé sur la voie publique fera l'objet d'un PV, d'un enlèvement (aux frais de son propriétaire) et d'une saisie judiciaire;
- Tout véhicule non identifié découvert sur la voie publique est considéré comme « objet trouvé » et devient propriété de la commune si son propriétaire ne s'est pas manifesté dans les six mois;
- Tout véhicule en panne sur la

voie publique doit être évacué endéans les 24 heures;

- Il est interdit de procéder, sur la voie publique, au graissage ainsi qu'au démontage de véhicules;
- Il est interdit d'exposer, sur la voie publique, des véhicules en vue de la vente ou de la location.

Il est parfois utile de rappeler quelques règles...



Rue du Monument, 69
1340 Ottignies
Tél. 010 / 41 30 06
Fax 010 / 41 05 35

**Chez Decoux,
on vend du bois
depuis 1903**

J'♥ LE BOIS
Négoce Spécialisé FNN

Mieux qu'un fleuriste, ... un ami !
Service - qualité - dynamisme

Orchiflor

Tél.: 010 41 98 99
Fax : 010 41 24 74
Centre commercial du Douaire à Ottignies





Funérailles Debroux

Maison fondée en 1943

*Incinération
Ensevelissement jour et nuit
Funérarium
Plaques funéraires et fleurs en soie*

Des professionnels à votre service

Avenue des Combattants, 68
1340 Ottignies - L.L.N.
Tél. (010) 41 42 91 - Fax (010) 41 19 11



Ets Deguelde

Présentation de la nouvelle C 3.

Portes ouvertes du 19 au 22 avril 2002.



**1, avenue Pierre Holoffe à Limelette
(sur la route de Rixensart à Court-St-Etienne)
Tél.: 010/41 32 82**

Christine aux pouces verts

La Ville organise chaque année sa «Campagne florale». Nous avons rencontré, chez elle, la gagnante de la dernière édition du concours «Façades fleuries».

Une petite dame toute de rose vêtue, dans une jolie maison peinte en jaune... par une journée froide et pluvieuse, quel bonheur de croiser des couleurs!

Ancienne habitante de Limal, Christine Decourti, 35 ans, réside au n°13 de l'avenue de la Résistance (Petit Ry), depuis un peu plus d'un an. Une maison qu'elle a choisie... pour son jardin!

«J'adore les plantes! Quand j'étais petite, j'admirais mon grand-père, toujours occupé à gratouiller dans son potager, ses parterres de fleurs, ses bacs à géraniums. A Limal, je n'avais que deux pièces, mais elles étaient remplies de verdure! Une véritable jungle!!! Quand je suis arrivée ici, ma première préoccupation a été d'aménager le jardin. On était en novembre, j'avais juste le temps de réaliser quelques plantations avant l'arrivée des premières gelées...»

Christine travaille à Bruxelles, dans le sous-sol d'une banque éclairé de lumière artificielle.

«Ceci explique peut-être cela! Mon bureau est couvert de photos de mon jardin, j'y emmène des fleurs chaque

semaine... mais je le quitte avec soulagement le soir, pour retrouver mon paradis! J'en fais le tour, je regarde ce qui a poussé - pas toujours comme je l'attendais - j'enlève ce qui est fané... C'est un émerveillement continu! C'est ça qui me fait tenir la journée, dans ma cave! Il y a des gens qui prennent des médicaments pour évacuer leur stress, moi j'ai trouvé un autre remède! En plus, on dort bien quand on a travaillé dehors!»

Un thème par saison

Fidèles participants de la Campagne florale, les beaux-parents de Christine ont proposé à celle-ci de s'inscrire au concours. Ils n'ont pas dû insister longtemps!



Christine Decourti:
«J'adore les plantes!»

«J'ai choisi la version «Façades fleuries», car on ne voit pas mon jardin depuis la route. Les membres du jury doivent pouvoir admirer quelque chose, sinon comment voulez-vous qu'ils jugent le

travail? Je dois avouer que je ne m'attendais absolument pas à remporter le premier prix!»

Pourtant, la victoire est bien méritée. Christine la doit un peu, c'est vrai, à son compagnon Patrick, lequel lui a fabriqué 20 magnifiques supports pour bacs en fer forgé et a bien voulu lui installer une arche dans l'entrée.

«Il adore les plantes, lui aussi. Il me laisse diriger les opérations, mais il me donne volontiers un coup de main! Ainsi, c'est lui qui s'occupe de l'arrosage en été! Et ce n'est pas rien!»

Christine veille à toujours respecter le thème des saisons: Halloween en novembre, Saint-Valentin en février, Pâques en avril... avant le retour des fleurs de l'été. Pour l'hiver, elle a déniché quelques minis sapins dans les bois d'Ardenne, ainsi que des bruyères.

«Quelle que soit la saison, il y a moyen de faire pousser des choses: le mauvais temps n'effraie pas les jardiniers! S'il pleut et qu'en plus tout est gris autour de soi, c'est déprimant! Cet hiver, j'ai rentré les plantes qui étaient dehors... vous auriez dû voir la beauté de mon jasmin à Noël! Et celle de mes arômes: ils n'arrêtent pas de fleurir depuis qu'ils sont à l'intérieur! Malgré tout, je suis impatiente de voir arriver les beaux jours!»

Une heure par jour

«Ca coûte cher... ça prend trop de temps...» Des arguments qu'on entend régulièrement dans la bouche de «ceux qui voudraient bien lancer MAIS...». Christine n'est pas d'accord avec eux!

«En effet, cela prend du temps. Pour ma part, au moins une heure par jour, du printemps jusqu'à l'automne. Mais j'ai d'autres loisirs que celui-là! Quant à l'aspect financier, vraiment, c'est un mauvais argument! Evidemment, si on achète tout, cela peut revenir cher. Mais si on trafique avec des graines, des petits semis, des replantations d'espèces reçues ici et là - parce qu'entre amoureux des plantes, on pratique couramment l'échange d'espèces - alors c'est très bon marché! J'ai la chance d'avoir un ami qui a une serre chauffée. Il m'a offert des surfinias, des tagettes, des lobélies, et de fantastiques cobéas, cette plante grimpante aux énormes

cloches mauves. Certes mes tentatives de plantations ne sont pas toujours couronnées de succès, mais peu importe: il faut bien un peu de suspense! Après tout, je n'en suis encore qu'à mes débuts!»

Quant au matériel: un transplantoir, une bêche et un grattoir... vous voilà équipé! Un sac de terreau est indispensable si vous ne réalisez pas votre compost.

Une ouverture formidable

Christine a été récompensée de sa belle victoire: des livres et un abonnement d'un an à la revue «Jardins et Loisirs». Elle participera aussi au voyage organisé pour les candidats les mieux classés.

«Mais ma plus grande satisfaction, c'est de voir les gens s'arrêter devant chez moi pour admirer ma façade, d'entendre les exclamations d'émerveillement des amis invités à



nos barbecues... Bien sûr, les livres et les revues peuvent être utiles, mais je les regarde assez peu, finalement! Je trouve que l'expérience des voisins et amis passionnés est plus intéressante! D'où mon intérêt pour la Campagne florale: on découvre de nouvelles espèces grâce aux autres participants, on peut demander des conseils aux membres du jury... Avoir un beau jardin, c'est multiplier les contacts. A une époque où on se replie de plus en plus souvent sur soi-même, c'est une ouverture formidable!»

Christine est rarement seule dans son jardin. Son chat Zézette, grand amateur de siestes en plein air, apprécie particulièrement la beauté des lieux! Il en interdit même l'accès aux autres matous du quartier: le paradis n'est pas pour tout le monde!

Les serres de Laeken

Voici la liste des participants les mieux classés. Ils ont remporté une excursion (les serres royales de Laeken et les jardins de Meise, le 21 avril prochain) et un abonnement d'un an à la revue "Jardins et Loisirs".

Jardins fleuris

Daniel Louis, av. des Chevreuils, 1
Jeanine Mareschal-Carette, av. de Lauzelle, 13
Jean-Marie Demasy, clos de Lassus, 3
Yvonne Cordonnier, rue du Charnois, 61
Gilbert Simonart, route du Pinchart, 44
Yvette Mataigne-Hudders, rue de Lasne, 2
Jean-Pierre Lambot, av. Christophe Plantin, 23
Claude Krafft, Horizon du Stimont, 2
Anne Coignet, clos Sainte Anne, 4
Robert Degand, av. F. Roosevelt, 16
Liliane Heintz-Bastogne, av. Van de Walle, 64

Jacques Heylen, rue des Prés, 3
Jacqueline Delporte, clos de Lassus, 4
Ria De Cnop-De Bleecker, Grand-Rue, 36
Claude Dewigne, av. Reine Fabiola, 46

Façades fleuries

Christine Decourti, av. de la Résistance, 13
Roland Tordeur, rue de la Chapelle, 102
Hervé Morlot, clos César Franck, 10
Christiane Tournay-Hennaut, rue du Bauloy, 37
Marcel Mareschal, rue de l'Invasion, 91

Tous les habitants sont invités à participer au concours. Il suffit pour cela de renvoyer le bon de participation ci-joint - avant le 30 mai - au service Citoyenneté, 7, bd Martin, à 1340 Ottignies.

Bon de participation

Je soussigné(e) : Tél.:

Rue : N°: Code postal : Localité :

souhaite participer au concours "Campagne Florale" 2002, dans la catégorie : façade fleurie jardins fleuris

C'est la première fois que je participe à ce concours : oui non dans cette catégorie : oui non

Ottignies-Louvain-la-Neuve, le

Signature :

Les Jardins du Douaire

AVENUE DU DOUAIRE, 66



TÉL.: 010 43 97 11

Vêtements enfants et ados
Cadeaux de naissance

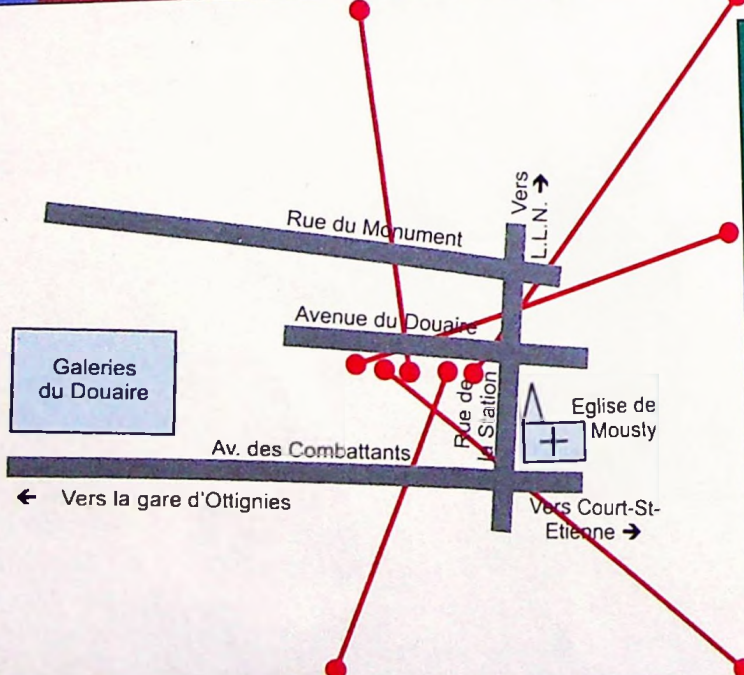


Cotton Corner
Vêtements dames & hommes

Taille dames du 34 au 48



Avenue du Douaire, 76 à Ottignies
Tél. 010 61 68 41



Bientôt disponibles aux Jardins du Douaire:
39 appartements neufs (possibilité garage et jardin)
Situation idéale, à proximité des commerces et du centre d'Ottignies. Exposition sud.



Société Brabançonne de Développement S.A.
Avenue du Douaire, 62
1340 Ottignies
Tél.: 010 41 05 42
Fax: 010 40 22 19

PHOTO Time

Labo photo amateur et professionnel.
Travaux couleurs ou noir et blanc.
Développement 1 h et 24 h.
Agrandissement, recadrage, ...
Un service original pour le développement de vos photos de reportage.
Prises de vues publicitaires.



Avenue du Douaire, 74 à Ottignies

LIBRAIRIE JANUS

Marchand de Rêves depuis 1979



Avenue du Douaire, 64
1340 Ottignies
Tél./fax: 010 41 70 46

Exposition: photographies de Maximilien CARTON du 21 avril au 25 mai 2002.



Théâtre et musique: agenda

Centre Culturel

- Le 27/04: «Cyrano de Bergerac», par la Compagnia Dell'Improvviso (Commedia dell'Arte).

Renseignements: 010 / 41 44 35.

Jean Vilar

- «J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne», de Jean-Luc Lagarce, du 15/04 au 05/05 au Théâtre Blocry.
- «L'affaire de la rue de Lourcine», d'Eugène Labiche, du 16/04 au



08/05 au Jean Vilar.

- «Rwanda 94», une production du Groupov, du 17 au 21/04 à l'Aula Magna.

Renseignements: 0800/25 325 (numéro gratuit).

Espace-Garage

- Le 20/04: «Du Romantisme au XX^e siècle, quatre points de vue» par le pianiste Georges Deppe.
- Le 27/04: «Récital violoncelle-piano» avec Didier Poskin et Boyan Vodenitcharov.
- Les 03, 04 et 05/05: «Tremplins jeunesses musicales».
- Le 25/05: «Mélodies américaines» avec la soprano Caroline van Eijken et la pianiste Renate Hasselaar.

Renseignements: 010 / 41 70 46.

BA sur CD

Dans le Bulletin communal n°114 du mois de décembre, nous relations comment le Néolouvaniste Antoine de Brabandère remportait, le 28 octobre dernier, le premier prix du concours «Grand Prix International Jean Darlier de la Chanson Française» (chansons pour adultes) organisé par la Sabam.

Le CD est disponible dès à présent à la librairie «Le Petit Bouquilleur» d'Ottignies (rue des Fusillés, 2) et dans les épiceries «Près de chez soi» de Louvain-la-Neuve (place de l'Equerre et place Verte).

Il reprend la chanson primée,

«B.A.», ainsi que trois autres titres, des chansons pour adultes écrites et interprétées par Antoine de Brabandère (sur le CD: Antoine de Brabant): «Kiti», «Tu sais» et «Elle jette un regard».



Artistes à Limelette

Trois Limelettois particulièrement dynamiques - Philippe Pirotte, Anne Van Waas et Luc Mayné - ont décidé d'organiser un parcours d'artistes (le premier d'une longue série!) à Limelette, pour faire connaître le patrimoine de leur village. Il aura lieu le week-end des 24 et 25 août 2002.

Artistes, artisans, modistes, photographes, musiciens, écrivains, architectes, créateurs de bijoux ou de montages floraux, collectionneurs... même et surtout en tant qu'amateurs, vous êtes invités à participer à la fête!

Les organisateurs recherchent aussi des maisons pour y accueillir les artistes qui ne peuvent pas exposer chez eux.

En plus, les artistes et hôtes n'auront rien à payer!

Renseignements: 010 / 43 99 57 ou 010 / 41 00 95 ou 010 / 41 42 73.

A La Vache

Le restaurant magasin «La vache qui regarde passer les trains» (terrasse des Ardennais, 20, à Louvain-la-Neuve) présente les peintures du Bruxellois Roland Dutoit jusqu'au 30 avril. Suivra, l'exposition du dessinateur et aquarelliste limalois Jean Dufrêne, du 1^{er} au 30 mai.

Du mardi au samedi, de 9 à 22 h; le lundi, de 9 à 18 h; le dimanche, de 12 à 22 h.

Renseignements: 010 / 45 89 58.

Formations pour les femmes

Stylisme, couture, dactylo, cuisine, danse orientale, recherche d'emploi... On ne s'ennuie pas au Collectif des Femmes!

L'ASBL «Collectif des Femmes» existe depuis 22 ans à Louvain-la-Neuve, dans des locaux de l'UCL, aux n° 17 et 19 de la rue des Sports (près du centre sportif de Blocry).

«Au départ, nous étions deux ou trois, chargées d'accueillir et d'occuper les femmes venues de l'étranger pour accompagner leur mari étudiant à l'université. Nous donnions des cours d'alphabétisation, de macramé... c'est à peu près tout», se souvient Rahma Mecellem, coordinatrice du groupe «Culture et Information» pour le Collectif. «Puis les femmes sont devenues de plus en plus nombreuses et nous avons diversifié nos activités.»

Aujourd'hui, elles sont une quinzaine de contractuelles - originaires d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine... - la plupart universitaires, à organiser les formations. Et leur public - toujours des femmes - s'est élargi: immigrées, réfugiées... mais aussi des Belges, désireuses de partager des expériences nouvelles avec des femmes d'autres cultures.

«Nos cours de stylisme, coupe et couture, dactylo, traitement de texte, cuisine, danse orientale, photographie, arts du verre et du vitrail... ont beaucoup de succès. Nous donnons aussi des cours de français, de calcul et d'arabe (pour les femmes de langue maternelle arabe ou les hommes et femmes belges). Nous venons par ailleurs de lancer

une formation «Projet de vie et recherche active d'emploi», pour les femmes demandeuses d'emploi.»

Le Collectif propose également une formation sociale et une formation à la participation. Son groupe «Culture et Information» organise chaque année une fête d'accueil pour les femmes nouvellement arrivées à Louvain-la-Neuve ou dans les



Les Néolouvanistes Aurélie Potakey et Rahma Mecellem.

environs, participe à la journée internationale de la femme, édite un bulletin de liaison...

Formation PME

Autre volet du travail effectué au Collectif: la formation à la création de petites et moyennes entreprises. Organisée depuis 1994, elle permet aux candidates d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour créer et gérer leur propre entreprise en utilisant les outils modernes.

«Nous avons créé cette formation pour répondre à la demande, importante, de femmes qui souhaitent se former afin de pouvoir lancer leur entreprise une fois de retour au pays», explique

Aurélie Potakey, formatrice au Collectif. «Les cours s'étendent sur quelques mois ou plusieurs années, en fonction de la qualification des participantes: certaines ont déjà une formation au départ, d'autres pas.»

Une formation «à la carte», selon que les candidates ont déjà un projet ou non, avec des cours théoriques (droit commercial, comptabilité, informatique de gestion...) mais aussi des visites et des stages en entreprises. A l'issue de celle-ci, les candidates reçoivent un certificat reconnu par la Région wallonne, qui les autorise à ouvrir leur entreprise en Belgique ou dans leur pays d'origine.

«Cette formation est accessible en priorité aux femmes, mais nous acceptons aussi les hommes. Parce qu'ils peuvent aider à faire avancer le projet de leur épouse... parce que - quand ils voient de quoi elle est capable - ils acceptent plus facilement son absence de la maison pour suivre des stages...»

Une vingtaine de projets démarrent chaque année à Louvain-la-Neuve. Tous n'aboutissent pas, mais Aurélie Potakey parle d'un nombre important de petites entreprises qui fonctionnent parfaitement à l'étranger, dirigées par des femmes qui ont suivi la formation du Collectif: 2 cybercafés et 2 élevages de volaille au Sénégal, un élevage de vaches en Colombie et de moutons en Bolivie, un service traiteur au Chili, une école au Cameroun, un atelier de boulangerie au Maroc...

De plus, le Collectif dispose depuis deux ans de subsides de la Direction Générale de la Coopération

Internationale (DGCI) pour aider au démarrage des projets des femmes du Sud.

«Les femmes créatrices d'entreprises éprouvent beaucoup plus de difficultés que les hommes pour trouver des sources de financement, les banques hésitant souvent à financer les petites entreprises. Le programme d'appui financier au démarrage de la micro entreprise



Etudiante à l'UCL, Isabelle Fraiteur suit le cours de couture de l'Ottintoise Elena Meza avec beaucoup de plaisir.

s'adresse à toute porteuse de projet d'origine étrangère qui souhaite tourner de façon volontaire dans son pays. Cette initiative vise à favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des candidates au retour.»

Pas cher

Pour participer aux activités du Collectif des Femmes, l'achat de la carte de membre est obligatoire (25 €), sauf pour les chômeuses, minimexées, invalides... Une participation supplémentaire, minime, est demandée pour certains cours, pour l'achat de matériel.

Le Collectif fonctionne grâce au soutien de la Communauté Française, du Ministère de l'Emploi et du Travail, de la Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCI), du Fonds Social Européen, de la Région Wallonne, de la Fondation Roi Baudouin, de Vivre Ensemble, de l'UCL, de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et de mécénats divers.

Renseignements:
010/47 47 69.

Accueil et information chaque jour, de 14 à 16 h, au n°19 de la rue des Sports.

Défilé de mode

Le Collectif des Femmes organise un grand défilé de mode pour femmes et enfants le samedi 27 avril, dès 19 h, à l'Aula Magna (Grand-Place, à Louvain-la-Neuve). Y seront présentées: les productions des ateliers de couture et de stylisme du Collectif, de plusieurs couturiers africains, de la Maison du Kaftan (tenue maghrébine)...

On annonce aussi un défilé de tenues traditionnelles internationales.

La soirée sera animée par des orchestres latino, maghrébin, congolais... avec possibilité de petite restauration et dégustation de thé.

PAF: 4 €.

**Renseignements:
010/47 47 69.**

Légitime défense pour femmes

Curieuse soirée à la Maison de la Citoyenneté, le 14 mars: une vingtaine de dames, de tous âges, attentives et enthousiastes comme des gamines, s'étaient réunies pour entendre deux jeunes animatrices de l'ASBL Garance leur expliquer les fondements du «Seito Boei» («légitime défense» en japonais). Certes certains conseils furent quelque peu brutaux (!), mais l'essentiel n'était pas là. Les

participantes ont appris comment répondre de la meilleure façon possible à la violence verbale, au harcèlement sexuel ou autre... à se défendre tant mentalement et verbalement que physiquement, en toute circonstance.

A l'issue de la soirée, l'échevine de la Citoyenneté Jeanne-Marie Oleffe a voulu savoir si l'assemblée était intéressée par la mise sur pied

de stages de Seito Boei. La réponse fut unanime: «oui»!

Mesdames, vous êtes donc invitées à vous inscrire pour une session de 14 heures qui aura lieu en mai et en juin à la Maison de la Citoyenneté.

PAF: 50 €.

Renseignements: 010 / 42 05 80 (service Citoyenneté). Le nombre de participantes est limité.

Aux chefs d'entreprises

La 9^e édition de la «Journée Découverte Entreprises» aura lieu le dimanche 6 octobre 2002. Vous le savez sans doute, cette journée permet aux entreprises (elles sont près de 200 en Wallonie à ouvrir leurs portes au public à cette occasion) de renforcer leur image et accroître leur notoriété, de motiver et de valoriser le travail de leurs collaborateurs, d'inviter de façon privilégiée leurs relations d'affaires... bref, de réaliser une opération de relations publiques performante.

Soucieuse de contribuer à la dynamique économique des entreprises implantées sur son territoire, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve s'est portée candidate participante à cet événement et a été sélectionnée. Ce privilège n'est accordé qu'à une seule commune par province. La Ville - qui consacrera près de 4960 € pour la réussite de cette manifestation - espère qu'un grand nombre d'entreprises d'Ottignies-Louvain-la-Neuve y participeront. Elles tireront plusieurs avantages de la participation communale: une réduction sur le coût de participation à l'événement,

la mise à disposition de matériel supplémentaire et une médiatisation plus importante.

Pour ceux qui n'ont jamais participé à cette journée par crainte du travail supplémentaire qu'elle risquerait d'occasionner, sachez que l'organisation «Découverte Entreprise» propose une guidance en matière d'organisation, fournit un kit complet de matériel de promotion et d'organisation, assure une campagne de promotion d'envergure.

Le coût de participation varie en fonction de la taille des entreprises: entre 1275 € (pour une société qui n'occupe pas plus de 4 personnes) et 7650 € (pour une société qui occupe 200 personnes et plus), desquels il faut déduire 10 % (grâce à la participation de la Ville).

Intéressés par cette démarche? N'hésitez pas à contacter Stéphane Péters, responsable pour la province du Brabant wallon (081 / 51 21 73) ou le siège de l'organisation (069 / 89 00 29), ou encore le service Développement Economique de la Ville (010/41 83 11).

Café théologique

Le Service Protestant d'Education Permanente (SPEP-EPUB) de Bruxelles nous a communiqué les dates des prochaines réunions de son café théologique (désormais au café-bar de l'UGC Cinémas, Grand-Place, à Louvain-la-Neuve). L'entrée est gratuite.

Judi 25 avril, à 20 h: «Et Dieu s'est fait(e) femme...».

Judi 23 mai, à 20 h: «Et Dieu créa le 7^e art...».

Judi 13 juin, à 20 h: «Et Dieu créa l'argent... et l'homme l'exploita...».

Les initiateurs du café théologique précisent que celui-ci s'adresse en première instance à des non-théologiens... "à tout qui souhaite partager ses questionnements et sa recherche de sens".

Renseignements: 02 / 510 61 63 ou 02 / 653 44 20.

Encore bravo!

Un lecteur regrette qu'il n'ait pas été précisé la raison pour laquelle Alain Richet, en photo sur la couverture du dernier Bulletin communal (et ci-contre avec le journaliste Laurent Haulotte), avait reçu le trophée individuel du mérite sportif.

Alain Richet est un joggeur de très bon niveau qui a terminé l'année dernière le challenge Delhalle (un challenge de jogging parmi les plus importants du pays) à la première place dans la catégorie Vétérans 1. Cette performance nécessite plusieurs heures d'entraînement intensif par semaine.

La rédaction du Bulletin communal félicite encore Alain Richet pour sa très belle performance.



3^e échange avec l'Espagne

Pendant 15 jours, du 10 au 25 mars, les 25 élèves du cours «Espagnol 4 heures» donné par Michèle Vassaux à l'athénée Paul Delvaux ont accueilli 26 jeunes originaires de Terrassa (Espagne), dans le cadre d'un échange Comenius subsidié par la CEE.

«Mes élèves ont été reçus en Espagne en février... c'est à leur tour de jouer les hôtes», explique le professeur. «Le thème prévu par Comenius étant l'étude de la possibilité pour une famille belge de s'installer en Espagne, et vice-versa.»

Dans ce cadre, les Espagnols ont parcouru Ottignies-Louvain-la-Neuve de long en large: ils se sont rendus à la banque, à la mutuelle, au centre de planning familial, au service communal des Etrangers... Le 11 mars, avec leurs camarades belges, ils ont entendu des exposés de l'échevine de la Jeunesse et des



Affaires Sociales Claude-Marie Vandergucht, du responsable de la Cellule communale de développement communautaire Etienne Scorier et d'une employée du service Etat Civil Juliette Canedo. La vie dans les quartiers, la participation citoyenne, la mobilité, les documents à fournir pour l'obtention de la nationalité belge, les formalités à accomplir pour les mariages... sont autant de sujets qui ont été abordés à cette occasion (nos photos).

«C'est une belle expérience: linguistique - les élèves font d'énormes progrès dans l'étude de la langue - et humaine, puisqu'ils séjournent pendant 15 jours dans une famille dont ils découvrent les habitudes de vie. C'est la 3^e fois que nous la tentons et c'est toujours un succès.»

Marché des artisans

Bloquez déjà la date dans vos agendas: l'Association des Habitants (AH) de Louvain-la-Neuve, en collaboration avec le Centre Educatif de Travail et d'Hébergement (CETH), cette institution de Louvain-la-Neuve qui accueille une trentaine d'adultes handicapés mentaux, organise ses «Rencontres Artisanat Art» les vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 mai, sur la place de l'Université et dans les rues voisines. Bienvenue à tous.

Renseignements: 010/45 29 12.

Dans la peau d'un réfugié

Le service Citoyenneté de la Ville organise la visite de l'exposition «Un voyage pas comme les autres» (à l'ancien hôpital d'Ixelles), le mardi 21 mai. Cette exposition propose aux visiteurs, sous la forme d'un immense jeu de rôle et dans un décor semi-réel gigantesque, de quitter leur identité pour vivre le parcours d'un exilé. Rien ne leur est épargné: la fuite, la prison, le bateau, l'attente à l'Office des étrangers, les papiers à remplir, l'atelier clandestin...

Départ dès 8 h (vous pourrez rejoindre le car en différents points de la ville).

La visite sera suivie d'un repas au Collectif des Femmes de Louvain-la-Neuve avec la possibilité d'entendre le témoignage de quelques réfugiés habitant notre commune.

PAF: 10€, repas compris.
Inscription indispensable au 010/42 05 80.

Ets Berger-Ruelle & Draye

Les professionnels de la clôture

- Accessoires, fils et treillis A.T.C.
- Brouettes
- Remorques
- Outils Polet
- Importateur exclusif des clôtures électriques

Rue aux Fleurs, 9 - 1341 Céroux-Mousty
Tél.: 010 / 61 81 61 - Fax : 010 / 61 10 33

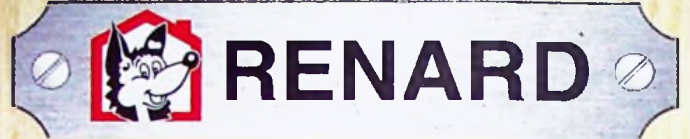


Votre opticien

H. Metzmaeker

A l'achat d'une monture et de deux verres, garantie totale d'un AN contre la casse.

Galerie du Douaire - 1340 Ottignies - Tél./fax: 010/41 39 96
Ouvert du lundi au samedi de 9 à 18h30



RENARD

POUR LE BOIS ET LA QUINCAILLERIE



PORTES
CHASSIS
PARQUETS
ESCALIERS
BOIS
Panneaux
ISOLATION

RENARD

PLATRES
OUTILLAGE
JARDINAGE
ELECTRICITE
DROGUERIE
QUINCAILLERIE

Av. des Métallurgistes, 5 - 1490 Court-St-Etienne
Tél: 010/616 104 - Fax: 010/616 114

Ouvert de 7 à 18 h. Le samedi de 9 à 18 h. 14.000 m² de stock. Service de livraison

Gp

Avenue des Combattants, 1
1490 Court-Saint-Etienne
Tél. (010) 62 16 62

Auto mobile



Tout une gamme de services :

- Peugeot rapide - tél. (010) 62 16 62
toute réparation de moins d'une heure réalisée sans rendez-vous
- Car-wash américain - tél. (010) 62 16 79
travail de qualité qui ne détériore pas la carrosserie, accessible aux véhicules jusqu'à 2,35 m de hauteur
- Vélos, mobylettes, scooters Peugeot - tél. (010) 62 16 63
vente et entretien + location de vélos
- Atelier de carrosserie - tél. (010) 62 16 64
peinture à l'eau pour respecter l'écologie et véhicule de courtoisie pendant les réparations
- Location de véhicules - tél. (010) 62 16 78
- Atelier de mécanique - tél. (010) 62 16 62
- Magasin de pièces détachées - tél. (010) 62 16 61
- Véhicules d'occasion - tél. (010) 62 16 72
- Vente véhicules neufs et utilitaires - tél. (010) 62 16 71



36 professionnels à votre service dont le patron

Choqué, vexé

C'est la première fois que je prends la plume, non pour défendre une cause environnementale, cela je l'ai déjà fait, mais pour réagir aux propos de notre ancien bourgmestre publiés dans le Bulletin communal de février.

J'ai été choqué lorsque j'ai lu «*de nouvelles assemblées où on décide en petit comité d'initiés (non élus) de politique communale à mener dans tel ou tel secteur*». Cela m'a foncièrement vexé. Il faut savoir que les gens qui vont dans ces assemblées - j'en fait partie, puisque je suis membre du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) - le font pour la collectivité. Ils apportent - bénévolement - leurs connaissances, leurs expériences et leur sagesse si besoin est. Si cela est de l'anti-démocratie, je demande alors d'urgence un débat philosophique sur le sens de la démocratie. On donne la parole aux gens me semble-t-il, alors de quoi a

peur M. Otlet? Je précise que celui-ci, curieusement, n'assiste aux réunions du PCDN que depuis que Jean-Luc Roland est devenu mayor!!!

La commune a fait appel à différents secteurs de spécialisation pour donner un avis, ce qui est louable. Ces gens donnent un conseil et c'est tout. Ces petits comités n'ont aucun pouvoir décisionnel, ni de près, ni de loin. Après avoir discuté de tel ou tel problème, ils soumettent des propositions au Collège des bourgmestre et échevins, lequel décide souverainement, en bon père de famille (et sans aucune pression... ce serait un comble!) du bien fondé des propositions.

Je pense en toute objectivité, moi qui ne fais partie d'aucune obédience politique, qu'il serait temps de ranger la hache de guerre et de travailler ensemble pour un même but: vivre dans la sérénité. Simplement le plaisir de vivre dans une commune où il fait

bon humer l'air, où la confiance dans nos hommes politique est de mise. Pour l'instant, nos valeurs se bousculent un peu. Difficile de voir clair dans ces attaques incessantes contre la majorité.

Je ne le répéterai jamais assez: un arbre, peu importe qu'il appartienne à une administration publique ou à un particulier... il reste un arbre. S'il a besoin d'aide, nous serons là pour tenter quelque chose. Qu'il y ait une voix en plus ou en moins dans la majorité ou dans la minorité, l'arbre, finalement, n'en a que faire des querelles de clochers. N'est-ce pas là la voix de la sagesse qu'il faut appliquer dans tous les secteurs?

J'ai écrit avec le cœur ce que la raison n'ignore pas.

Jean-Claude Mangeot
Garde forestier du bois de Lauzelle
Chemin de Lauzelle, 11b
1348 Louvain-la-Neuve

RER par le rail ou par la route

Le jour où vous lirez ces lignes, diverses réunions auront déjà eu lieu avec la SNCB sur le RER par rail. La commune se donne pour objectif de bien informer les citoyens sur les réalisations prévues et de leur permettre de s'organiser pour pouvoir dialoguer avec la SNCB. L'objectif est de réduire les nuisances au maximum.

A côté du RER par rail, il y a aussi un projet de RER par route. Le TEC Brabant wallon veut mettre en place des bus rapides entre le Brabant wallon et Bruxelles. Il faut fixer le départ des bus: Wavre? Louvain-la-

Neuve? Il faut aussi fixer le point d'arrivée. Une étude est entamée à ce sujet. L'UCL a également des projets de bus rapides entre Louvain-la-Neuve et Delta. Parallèlement aux bus entre le Brabant wallon et Bruxelles, il faudrait aussi des bus qui amènent les personnes de chez elles vers les gares de chemin de fer (Ottignies, Rixensart...).

Enfin, et pour revenir au rail, l'ouverture de la ligne Athus-Meuse aura un impact sur les riverains de la ligne Ottignies-Charleroi. En effet, les trains de marchandise passeront davantage par là.

Tous ces changements devront être débattus dans les communes, dont Ottignies-Louvain-la-Neuve. Les citoyens concernés et qui veulent donner un avis n'hésiteront pas à s'informer ou à participer au Conseil consultatif «mobilité» qui se penchera certainement sur tous ces points.

Hadelin de Beer
Administrateur Ecolo au TEC BW et
membre de l'@lliance citoyenne.
Rue de la Baraque, 128b
1348 Louvain-la-Neuve

Plan de développement durable

Dans les mois qui viennent, diverses initiatives seront prises par la Ville pour mettre sur pied un Plan de Développement Durable pour notre cité, comme cela était annoncé dans le programme de majorité de l'@lliance Citoyenne.

Le développement durable a fait l'objet de beaucoup d'articles, d'émissions et de colloques. Tout le monde en parle, souvent en sens divers. Remontons à la source pour y voir plus clair... Le terme «Développement durable» est apparu pour la première fois dans un rapport des Nations Unies en 1987 qui constate qu'il n'y a pas de véritable solution aux difficultés actuelles de la planète sans une VISION GLOBALE des problèmes posés. On avait pris conscience que la course effrénée à la croissance mettait en danger l'avenir même des populations de demain. Cette prise de conscience a donné naissance au Sommet de Rio en 1992, réunissant 178 Etats qui ont montré beaucoup de désaccords (les priorités du Sud ne sont pas celles du Nord) mais ont néanmoins accepté de mettre en oeuvre une politique de Développement Durable, c'est-à-dire de réfléchir aux problèmes de société (internationaux, nationaux... et locaux) d'une manière globale. Cela

veut dire intégrer pour chaque problème précis les dimensions économiques, sociales et environnementales.

Prenons un exemple concret parmi d'autres au niveau local: la construction d'habitations sociales. A quoi faut-il réfléchir? A l'aspect social, cela paraît évident: quels sont les ménages intéressés? Quel type de logement répond le mieux à leurs besoins? Les questions économiques «de base» vont s'imposer immédiatement: Quel budget prévoir? Quels loyers doit-on envisager? Une approche de développement durable va inclure dans ce cas l'aspect environnemental: l'isolation et le chauffage permettent-ils une utilisation rationnelle de l'énergie (qui a des effets sur le climat mais aussi sur le portefeuille des locataires!)? La localisation des habitations permet-elle d'organiser facilement des transports en commun fréquents? Etc.

Elaborer un Plan de Développement Durable pour Ottignies-Louvain-la-Neuve, c'est penser à l'ensemble des problèmes traités par une commune et réfléchir pour chacun d'eux à une approche globale, c'est dégager les grands axes et les priorités en matière

de développement économique, social et environnemental.

Est-ce bien nécessaire? Ne faut-il pas plutôt s'occuper de «problèmes concrets»? Ce n'est pas du tout incompatible! Les problèmes de tous les jours sont là et il faut les traiter bien sûr. Mais pas question de pédaler en regardant le guidon, il faut savoir où l'on va. Le plan de Développement Durable servira de guide lorsque de grandes décisions devront être prises et aidera à acquiescer les bons réflexes dans les travaux de tous les jours. Y consacrer un peu de temps sera tout bénéfique pour l'avenir!

Citoyens et associations d'Ottignies-Louvain-la-Neuve seront associés à ce projet. Qu'il y ait un vrai débat, une vraie réflexion en commun suivie de choix et de décisions! Sur tout cela nous aurons à revenir dans ces colonnes (qui méritent mieux que des sarcasmes ou basses querelles auxquelles j'ai choisi de ne pas répondre... la politique, c'est autre chose que cela).

Jacques Duponcheul
Conseiller communal de l'@lliance
Citoyenne
Cours d'Orval, 3
1348 Louvain-la-Neuve

Le Désir. Douze chapiteaux

L'Ottintois Jean-Jacques Didier nous fait savoir que son premier recueil de nouvelles - *Le Désir. Douze chapiteaux* - est disponible en librairie. Professeur de grammaire et de littérature françaises à la Haute Ecole Léonard de Vinci (Bruxelles), Jean-Jacques Didier est l'auteur d'ouvrages scientifiques publiés chez les éditeurs Rodopi, De Boeck et Gallimard. Auteur de recueils de poèmes, il est aussi

romancier (*L'Ecran*, Luce Wilquin, 1996).

Le Désir. Douze chapiteaux se compose au total de 12 nouvelles, que l'auteur a confrontées avec des chapiteaux romans. Les sculptures explicitement religieuses ont été écartées au profit de visages, d'attitudes expressifs qui traduisent mieux les affres de nos désirs contemporains: angoisse, frustration,

dévoration, solitude, fétichisme, dispersion.

Sous la douleur bat cependant un besoin forcené d'adhésion à soi-même et d'acquiescement aux autres mais laborieux, mais obscur, comme la poussée hors du sol d'une colonne romaine: qu'elle pousse donc! c'est nous qu'elle met au monde!

Le Désir. Douze chapiteaux, Editions Textes et Prétextes (Wavre). 15€.

CAMILLE AIBANE

PARIS
Groupe Dessange
COIFFURE - BEAUTE

20 %

de remise sur tous
les services jusqu'au
30 avril 2002 !



Du mardi
au samedi
de 9 h à 18 h
(19 h le vendredi).
Avec au sans
rendez-vous.
Tél. 010 400 466



Tom & Lola

Coeur de Ville, 14 a Ottignies
Tél. 010 42 01 61

Ouvert :

- mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 18h
- vendredi de 9h30 à 19h
- samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h

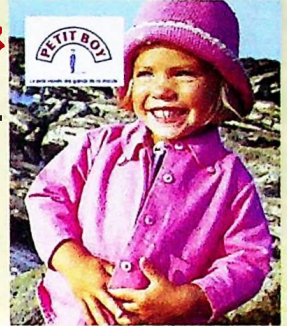
PRÊT-À-PORTER 0 - 16 ANS

Vêtements Mc Gregor Junior,
Alphabet, Petit Boy, Miss
Chattawak, Maria
Francesca,...

Coordonnés pour
communions, mariages.

Chaussettes Naf-Naf,
Collégien.

Listes de naissance.



Femme... Femme... Femme...

Des bijoux à tous
prix pour tous,
de 7 à 77 ans.



Foulards, sacs à
main, déco.
Grand choix de
piercings.



Coeur de Ville -
1340 Ottignies -
010 40 14 80
Ouvert du mardi
au samedi de 10
à 18 h.30

LE COEUR DE VILLE VOUS ACCUEILLE...

NOUVEAU AVRIL 2002

NACHRINIQUE

Vêtements dames et hommes
Best Mountain, Dome, Rhétorique, Ober,...

Espace Coeur de Ville 22

010/40 25 09

du mardi au samedi de 10 à 18 h30

A Wavre avec
Versace Jeans, M+F
Girbaud, Point Virgule,
Anti Flirt, ZNJ, No.l.ita,
Gazebo,...

Grisante Irrésistible
Originale

GIOIA

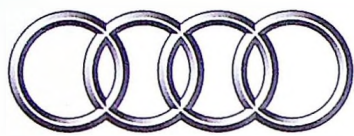
Impertinente Acidulée

A Ottignies avec
Olivier Strelli, M+F
Girbaud, Point Virgule,
Florucci, ZNJeans,
No.l.ita, Gazebo,...

GIOIA
10, rue
Haute
1300
Wavre
T. 010/22
22 23

GIOIA
4, av. du
Douaire
1340
Ottignies
T. 010/41
49 01

Ets Hermand sprl



Audi

**Deux marques...
Un service !**



Consommation : 7 L/100 km
Emission Co2 : 233 g/km



Consommation : à pd 7,5 L/100 km
Emission Co2 : à pd 203 g/km



**votre concessionnaire à Ottignies
depuis près de 50 ans**

*Mécanique - carrosserie - vente - location long terme -
auto crédit - financement*

Station service snack & shop 

**Avenue des Combattants 117, Ottignies (gare)
Tél.: 010/41 34 32 - Fax : 010/41 24 52
E-mail : info@hermand.vw-audi.be
Web : www.vw-audi.be/hermand
ou www.olcm-commerces.com rubrique garage**